

# *Quand les femmes comptent*

Pour une  
démystification  
du discours  
économique  
dominant

*-Un essai de  
Lise Moisan*

MA11998

# QUAND LES FEMMES COMPTENT<sup>1</sup>

*POUR UNE DEMYSTIFICATION DU DISCOURS  
ÉCONOMIQUE DOMINANT*

<sup>1</sup> Ce titre s'inspire de celui de l'édition nord-américaine de l'ouvrage de Marilyn Waring, *If Women Counted: A New Feminist Economics*. L'édition britannique s'intitulait *Counting for Something*.

## **Remerciements**

J'aimerais remercier Cécile Sabourin, professeure d'économie à l'UQAT, qui a généreusement pris le temps de relire ma très longue première ébauche du présent essai, de répondre à mes questions de profane et de me suggérer des lectures pertinentes. Un grand merci aussi à Ruth Rosé, professeure d'économie à l'UQAM. Malgré son horaire débordant, Ruth a longuement commenté ma deuxième version. Plusieurs notes de bas de page reflètent, fidèlement je l'espère, ses remarques éclairantes. Le soutien de ces deux professeures a beaucoup fait pour calmer ma hantise de commettre quelque «impardonnable» erreur en matière d'économie. Je désire également remercier Isabelle Chagnon pour sa grande disponibilité et sa scrupuleuse attention aux détails. Enfin, merci à Sylvie Dupont, grande critique et grande communicatrice devant l'éternel. Deux qualités qui, avec sa sensibilité et sa gentillesse, font d'elle cette perle rare parmi les réviseurs-es : une véritable partenaire dans l'écriture.

## **Comité d'orientation**

Josée Belleau, l'R des centres de femmes du Québec

Lyne Kurtzman, Service aux collectivités, UQAM

Céline Martin, Relais-femmes

Manon Massé, Fédération des femmes du Québec

Cécile Sabourin, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

**Recherche et rédaction** Lise Moisan, agente de projet, Service aux collectivités, UQAM

Ce texte de réflexion a été réalisé dans le cadre du projet «L'économie sociale du point de vue des femmes». Les opinions qui y sont exprimées appartiennent à l'auteure et ne représentent pas nécessairement celles des membres du Comité d'orientation.

**Révision linguistique** Sylvie Dupont

**Correction d'épreuves** Isabelle Chagnon

**Conception de la couverture** Denise-Madeleine Cotte

**Impression** REPRO-UQAM

## **Distribution**

Relais-femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301

Montréal (Québec)

H2Y 1E6

Téléphone (514) 844-4509

Télécopieur (514)844-1598

Courriel [relaisf@cam.org](mailto:relaisf@cam.org)

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 1998

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-9801739-6-7

## AVANT-PROPOS

*Le pouvoir, c'est la capacité de prendre sa place dans tout discours essentiel à l'action, le droit que son point de vue compte. Cela est vrai au Pentagone, dans le mariage, en amitié et en politique.*

- Carolyn G. Heilbrun ( 14)

Ce texte vise essentiellement à répondre, au moins partiellement, au besoin exprimé par bon nombre de participantes lors de la tournée de formation *L'économie sociale du point de vue des femmes* (1997). À cause de leur implication accrue dans les dossiers à teneur économique de leur région, à cause aussi de la persistance du courant «tout pour et par l'économie», bon nombre de femmes des groupes de base ont dit sentir la nécessité :

- 1) d'approfondir leur connaissance des concepts et référents fondamentaux qui sous-tendent le discours économique néolibéral actuel;
- 2) d'élargir leur connaissance des diverses analyses féministes du discours économique dominant.

\*\*\*

Par ailleurs, deux motifs m'ont soutenue tout au long de la rédaction du présent texte.

Le second est tout à fait avouable : comme bien d'autres, j'étais fermement convaincue qu'une «démystification du discours économique dominant» s'imposait dans le contexte actuel.

Le premier l'est moins : j'étais animée par... un désir de vengeance. En mettant au premier plan un corpus considérable d'analyses et d'interventions féministes qui, peut-être en raison de leur trop grande pertinence, ont été plus ou moins reléguées à l'oubli, je voulais prendre ma revanche — notre revanche collective — sur le *black-out* qui a été fait sur bon nombre d'analyses féministes de l'économie.

C'est donc avec un vif plaisir que j'expose certaines d'entre elles dans le présent document. De mon point de vue, elles ont, entre autres mérites, celui de mettre en lumière

certains mythes qui résident paisiblement au cœur même de la pensée économique dominante, de montrer comment certaines «lois» économiques déguisées en vérités scientifiques, sont, en fait, tout à fait arbitraires et contestables.

Mais d'abord, permettez-moi de vous fournir quelques exemples de ce que j'entends par black-out, exemples qui, mieux qu'une explication abstraite, vous donneront un aperçu des formes et des dimensions du problème.

### **Exemple 1 - 1998 : black-out total sur une vieille histoire**

L'année 1998 marque le centenaire de la publication de *Women and Economies* par l'Américaine Charlotte Perkins Gilman, mais il n'y aura probablement pas de commémoration. En effet, qui se souvient aujourd'hui que pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, les analyses féministes de Gilman sur des questions comme «maternité et production économique», «fonction de sexe et fonction économique» et «fondements économiques de la famille» lui ont valu une vaste renommée et un immense auditoire en tant qu'écrivaine et oratrice?

Qui — même parmi les économistes les plus en vue — connaît ce traité de 356 pages consacré à la «relation économique entre les hommes et les femmes en tant que facteur dans l'évolution de la société» traduit en sept langues, réédité une bonne demi-douzaine de fois en Grande-Bretagne et aux États-Unis, et qualifié à sa parution par le prestigieux périodique américain *The Nation* de «plus importante et probante [étude] sur la question [des femmes] depuis l'ouvrage de John Stuart Mill, *The Subjection of Woman* [paru en 1858]»?

Comment Gilman, considérée comme la plus importante intellectuelle du mouvement des femmes américain de l'époque, a-t-elle pu être effacée de l'histoire de ce mouvement, victime d'un «black-out historique», comme l'affirmait en 1966 le professeur Cari N. Degler dans l'introduction de la dernière édition de *Women and Economies* (12) ?

Plus grave encore, comment a-t-on pu réduire ce mouvement à la seule revendication pour le droit de vote, effaçant commodément du même coup toute analyse féministe de l'économie industrielle marchande?

### **Exemple 2 - black-out (sélectif?) sur un débat récent**

Savez-vous qu'au sein des groupes féministes des années 1970 — dont certains aux noms aussi évocateurs que les *Editions du Remue-ménage* —, certaines militantes défendaient haut et fort la revendication du salaire au travail ménager et débattaient ferme les

<sup>3</sup> Notez qu'il n'a jamais été question pour ces militantes de revendiquer un salaire à la ménagère; au contraire, l'un de leurs arguments était que s'il était rémunéré à sa juste valeur, ce travail se «déssexualiserait» beaucoup plus facilement.

analyses des théoriciennes britanniques, italiennes, canadiennes-anglaises et américaines associées à la Campagne internationale pour le salaire au travail ménager?

Si vous le saviez, vous êtes un oiseau rare.

Cette revendication eut tellement d'impact qu'au début des années 1980, la majorité des groupes de femmes, des syndicats et des groupes de gauche, et même le Parti québécois, se devaient d'avoir une position officielle sur «la question du salaire au travail ménager» . Pourtant, qui — même chez les féministes, même chez les historiens-nes — s'en souvient aujourd'hui? Dans quel trou noir ce débat pour le moins houleux qui battait son plein il y a à peine 20 ans est-il tombé? Comment expliquer ce black-out sur le débat lui-même, et sur l'existence de la Campagne internationale pour le salaire au travail ménager — qui, soit dit en passant, est encore active?

N'empêche, la revendication pour un salaire au travail ménager — à la «production domestique», pour celles et ceux que la banalité du terme travail ménager gêne — aura au moins déclenché une certaine prise de conscience de la valeur économique de ce travail invisible. Car, pour peu qu'on y réfléchisse le moins, elle débouchait inévitablement sur deux questions fondamentales : qui est-ce (ou qu'est-ce) qui détermine la valeur — ou la non-valeur — économique de l'ensemble des activités humaines et, surtout, qui en profite?

En ce sens, malgré le black-out dont la revendication du salaire au travail ménager a fait l'objet après le débat farouche qu'elle a suscité, le questionnement qui la sous-tend ne s'est jamais complètement estompé au sein du mouvement des femmes au Québec. J'oserais même suggérer qu'il nous hante. En bon fantôme, il ne nous apparaît jamais en chair et en os, mais il continue à rôder entre les cloisons de nos revendications, troublant et persistant.

Depuis presque 20 ans, les groupes de femmes — dits groupes *de services* — s'insurgent et s'activent contre l'appauvrissement des femmes, cette *tendance lourde* qui ne donne toujours pas le moindre signe d'allègement. Regroupé pour la première fois depuis des années en 1995 sous la bannière de la Coalition des femmes contre la pauvreté, le mouvement féministe a vigoureusement dénoncé l'alignement de nos gouvernements sur le néolibéralisme économique .

Sur le plan régional comme sur le plan national, d'innombrables féministes revendiquent une reconnaissance de l'apport des femmes à l'économie et à la société, lequel s'effectue tant sous la forme de travail non rémunéré dans le secteur communautaire — c'est le sens de la revendication des infrastructures sociales de la Marche des femmes — que dans la

<sup>4</sup> La Campagne s'appelle maintenant le Réseau international les femmes comptent (*International Women Count Network*). Ses militantes ont joué un rôle important dans l'intense travail de sensibilisation et de lobbying effectué à la Conférence internationale de Beijing en 1995. Voir chapitre 3.

<sup>5</sup> Rappelons le leadership des représentantes féministes dans la réplique *Pauvreté zéro* du mouvement communautaire en réponse à l'objectif *Déficit zéro* défendu coûte que coûte par le gouvernement Bouchard et le patronat, et endossé par les centrales syndicales lors du Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996.

sphère familiale — comme en témoigne le thème *Visible ou invisible, lumière sur le travail des femmes!* proposé cette année par le Conseil du statut de la femme.

Cependant, le mouvement des femmes dans son ensemble ne va pas encore jusqu'à remettre en cause *le procédé par lequel l'idéologie économique dominante opère ce clivage entre les activités dites économiquement productives et les activités soi-disant non productives*. En bonne partie, je crois, parce que cela nous obligerait à entrer de plain-pied sur le terrain de l'économie, où nombre d'entre nous ont de sérieuses réticences à s'aventurer. Or, je crois — et je ne suis pas la seule — que ces réticences s'expliquent d'abord et avant tout par l'hermétisme rebutant du discours économique lui-même.

Il y a plusieurs années, une amie, Nicole Lacelle, avait profondément ébranlé mon âme naïve quand, au beau milieu d'un terrible débat sur le pourquoi du comment de l'oppression des femmes — et de notre relative soumission à cette oppression —, elle m'a rappelé, sur un ton égal et patient : «Tu sais, le propre de l'idéologie dominante est de dominer.»

Il y a plusieurs façons de dominer. L'appropriation de la connaissance et du langage de la connaissance peut être un moyen de domination redoutable. Comment s'étonner que le discours économique nous échappe : il est truffé de jargon (les termes de l'échange, la clause de la nation la plus favorisée, la balance des paiements, etc.), de sigles (PNB, PIB, OCDE, ALENA, APEC, etc.), d'expressions qui sont censées tout dire et que tout le monde est censé comprendre (déficit zéro, crise de la dette publique, taux de croissance, productivité, flexibilisation, ajustements structurels), mais qui, en même temps, sont à ce point «scientifiques» que leur interprétation exige l'avis de cohortes d'experts, eux-mêmes incapables, semble-t-il, de nous en traduire le sens en langage clair!

L'hermétisme du langage économique est voulu et entretenu; c'est le sceau de sa scientificité. Qui dit science dit exactitude et mesures, impartialité et objectivité... pour ne pas dire VÉRITÉ! Qui dit science dit expertise, et spécialisation et sous-spécialisation et étanchéité des disciplines. Qui dit science dit connaissances pointues et complexes, hors de portée du — et, à plus forte raison, de la — profane.

Comment s'étonner alors que la plupart des féministes ne se sentent ni habilitées ni autorisées à intervenir dans les débats à teneur économique? Notre spécialité à nous, le mouvement des femmes, notre base de crédibilité, voire de légitimité si durement gagnée, c'est *le social*.

<sup>6</sup> Ma perception est confirmée par des commentaires de participantes à la tournée de formation *L'économie sociale du point de vue des femmes*. Notons toutefois que, récemment, les questions économiques ont été de plus en plus souvent soulevées au sein du mouvement des femmes lors de grands forums et dans des publications à l'intention des militantes. À ce propos, je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent travail de démythification et de formation poursuivi depuis des années par certaines économistes féministes, à la demande des groupes de femmes et des comités de condition féminine des syndicats. Je pense évidemment, pour n'en nommer que quelques-unes, à Ruth Rosé, à Cécile Sabourin et à Diane-Gabrielle Tremblay, ainsi qu'à Diane Bellemare et à Lise Poulin-Simon. Soulignons également le gigantesque travail d'analyse de la production domestique réalisé par Louise Vandeland, Diane Bélisle, Anne Gauthier et Yolande Pinard (*Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*).

Or, les sphères du social et de l'économique ne sont-elles pas complètement distinctes et même aux antipodes? Ne vaut-il pas mieux rester à notre place — dans le social, dans l'humain — plutôt que de nous empêtrer dans les méandres de la science économique où d'autres que nous sont beaucoup plus à l'aise?

Bien sûr que non.

Car, enfin, qu'est-ce que l'économie, si ce n'est l'organisation de la production, la distribution et la consommation de la richesse d'une collectivité humaine, richesse définie selon les besoins et les valeurs de chaque collectivité?

N'est-il pas ironique, en ces temps où l'économisme triomphant envahit toutes les autres sphères de la vie, du langage et de la pensée, de devoir se rappeler que l'économie n'est pas à *part* du reste de la vie? De tout temps, la pensée et les pratiques économiques des collectivités n'ont-elles pas été façonnées par la philosophie, la culture, les croyances religieuses, la politique ainsi que, évidemment, par ces structures sociales fondamentales que sont le mariage et la famille?

### **Exemple 3 - black-out sur une réalité planétaire**

Quand en 1975, Année internationale de la Femme, l'ONU a rendu publics les résultats d'une vaste étude du Bureau international du travail (BIT) montrant qu'à l'échelle planétaire les femmes fournissent 66 % de toutes les heures travaillées annuellement, touchent 10 % des revenus d'emplois et possèdent 1 % de «l'avoir productif» mondial, on a pu mesurer l'ampleur de l'outrage qui *nous* est fait. La pauvreté des femmes de toutes les régions du monde comparativement à la relative richesse de leurs maris, frères et fils témoigne de toute sa démesure, mais aussi de son indéniable spécificité.

Les données de l'ONU illustrent de façon spectaculaire les conséquences d'un phénomène qui — on commence à l'admettre — va bien au-delà de la somme des situations individuelles de discrimination sexuelle que vivent les femmes.

La notion de *discrimination systémique* a fini par être acceptée dans le débat sur les causes de la sous-rémunération des salariées et de l'exclusion des femmes de certains secteurs mieux rémunérés, connus sous l'étrange vocable *d'emplois non traditionnels*. Mais elle n'explique pas la quasi totale dépossession des femmes de la propriété privée (terre, technologie, capital). Et elle ne répond pas à cette autre question, plus troublante encore : comment la valeur économique d'une activité peut-elle fluctuer seulement à cause du *sexe* de la personne qui l'accomplit?

Or, sauf rarissimes exceptions, personne ne se penche sur cette situation. Ce n'est pas faute d'en être informés : au contraire, la situation crève les yeux et n'a jamais été aussi bien documentée. D'ailleurs, un nombre sans précédent dans l'histoire de personnes, de gouvernements, d'organismes nationaux et supranationaux *conscientisés* — dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) — intègrent maintenant



«l'analyse de genre» dans leurs interventions et font de «l'intégration des femmes dans le développement» une priorité.

Pourtant tout se passe comme si cette information n'était pas décodée, comme si elle tombait sur le point aveugle de la rétine<sup>7</sup> et ne pouvait être perçue par le cerveau. On constate l'immense écart économique entre les hommes et les femmes, on déplore la dépossession des femmes et leur pauvreté chronique extrême, on préconise divers palliatifs, selon que l'on croit aux vertus de l'État-régulateur ou à celles du Marché-sans-entraves. Mais on ne va jamais jusqu'à se demander si ces phénomènes ne sont pas *intrinsèques* au système de création de la richesse. Si l'immense don en travail des femmes et leur exclusion presque systématique de l'accès à la propriété ne font pas partie des *conditions indispensables* à la création des non moins immenses surplus dont s'approprient les hommes, individuellement ou en groupe, et les entreprises, des plus petites aux plus gigantesques.

Ces deux questions ne devraient-elles pas préoccuper les femmes et les hommes politiques, scandaliser les éditorialistes, révolter en permanence tous les citoyennes et citoyens le moindrement informés-es? Surtout, ne devraient-elles pas à tout le moins obséder les économistes?

Eh bien, il semble que ce ne soit pas le cas...

*Lise Moisan, mai 1998*

<sup>7</sup> Le point aveugle est cet endroit de la rétine dépourvu de cônes et de cylindres. Toute image qui tombe à cet endroit ne peut être perçue par le cerveau.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	ii
<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>CHAPITRE 1 : ANALYSES SCIENTIFIQUES OU IDÉOLOGIES DOMINANTES?</b> .....	5
1.1 L'école libérale : Adam Smith et le laisser-faire	
1.2 L'école keynésienne et l'indispensable État	
1.3 Le néolibéralisme ou la morale des gagnants	
1.4 Les vertus du libre marché : autopsie d'une mythologie	
1.5 La société salariale : le nerf de la guerre?	
<b>CHAPITRE 2 ' : LES «TRENTÉ GLORIEUSES» ET LA CRISE DU MODÈLE FORDISTE DU POINT DE VUE DES FEMMES</b> .....	14
2.1 De la Grande dépression à la Seconde Guerre mondiale : émergence de l'État- providence	
2.2 Les «Trente glorieuses» au Canada et au Québec	
2.3 Des années glorieuses... pour qui?	
2.4 Les années 1970 et 1980 : crise du fordisme... ...et crise de la famille	
2.5 L'emploi féminin à la rescousse de taux de profits chancelants	
<b>CHAPITRE 3 : COMMENT LA «SCIENCE» ÉCONOMIQUE OCCULTE LA PRODUCTION DOMESTIQUE</b> .....	26
3.1 La production domestique : une création récente!	
3.2 La création et l'extension du salariat	
3.3 Hors du marché, point de visibilité	
3.4 La petite histoire des comptes nationaux	
3.5 Capacité productrice ou capacité de payer?	
3.6 L'ONU : pas à une contradiction près	

3.7 Une richesse pas si incalculable que ça	
3.8 Le produit économique brut (PEB) : une vision intégrale de l'économie	
3.9 Les impacts invisibles du travail invisibilisé	
CONCLUSION : POUR UNE GRILLE DE LECTURE FÉMINISTE ET GLOBALE DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES.....	39
GLOSSAIRE.....	43
ANNEXE : DETTE, DÉFICIT ET CHÔMAGE : QUAND LES REMÈDES AGGRAVENT LA MALADIE.....	51
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	58

## INTRODUCTION

Sorte de croisement entre la réflexion d'une non-économiste sur les origines et les conséquences des doctrines et des pratiques économiques dominantes, le survol de l'analyse féministe de l'économie et le pamphlet pur et simple, *Quand les femmes comptent* n'est pas un ouvrage scientifique — bien qu'il fasse abondamment référence à des études qui, elles, le sont — et ne prétend donc ni à l'objectivité ni à l'impartialité.

Cet essai de vulgarisation divisé en trois chapitres vous propose simplement une incursion dans le passé, une relecture «du point de vue des femmes» des aléas sociopolitiques du XX<sup>e</sup> siècle visant à démystifier le discours économique dominant.

Au chapitre 1, nous examinons brièvement l'essentiel de la pensée des grandes écoles de l'économie de marché capitaliste — le libéralisme orthodoxe ou classique, le keynésianisme et le néolibéralisme — afin d'exposer les origines et les fondements de la pensée économique dominante et de mettre en lumière l'idéologie, les valeurs et les mythes qu'elle véhicule.

Au chapitre 2, nous revisitons les «Trente glorieuses» dans le but de cerner les grandes caractéristiques de cette période «bénie» (de 1945 à 1975) et de dégager son impact réel sur *l'ensemble* de notre société — femmes incluses. Nous cherchons ainsi à montrer comment l'interprétation dominante de cette période de prospérité tronque de grands pans de notre réalité, en illustrant par un exemple concret ce que peut apporter l'application d'une grille d'analyse féministe à la chose économique.

Au chapitre 3, nous tentons de comprendre comment les clivages travail productif-travail non productif, salariés-es - non salariés-es, population active - population inactive, etc., apparus avec la révolution industrielle et considérés comme allant de soi par la «science» économique, occultent la production domestique. Nous puiserons abondamment dans les travaux de l'économiste féministe Marilyn Waring, qui nous révèle certains aspects pour le moins surprenants de l'histoire récente mais peu connue du système onusien des comptes nationaux qui ont élargi, justifié et institutionnalisé ces clivages historiques.

En conclusion, nous plaidons en faveur d'une grille de lecture féministe et globale des réalités économiques, pour en finir avec la pensée unique de l'idéologie dominante.

En annexe, nous vous proposons un glossaire donnant une brève explication des termes en caractères gras soulignés dans le texte, ainsi qu'un court exposé critique sur la question controversée de la dette publique et de ses effets sur l'économie canadienne.

## CHAPITRE 1

### ANALYSES SCIENTIFIQUES OU IDÉOLOGIES DOMINANTES?

La connaissance de l'histoire des doctrines est un préalable essentiel à l'émancipation de l'esprit, a écrit John Maynard Keynes.

Dès qu'on s'intéresse à l'histoire des théories économiques qui ont façonné et justifié les sociétés marchandes capitalistes et industrielles occidentales, on constate que, tant par leur origine que par leur contenu, il s'agit bel et bien de doctrines, c'est-à-dire, selon *Le petit Robert*, d'un «ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend fournir une interprétation des faits, orienter ou diriger l'action humaine».

En fait, chacune de ces doctrines ressemble étrangement à ce que Karl Marx appelait une idéologie, à savoir «l'ensemble des idées, des croyances et des doctrines propres à une époque, à une société, à une classe». Ou à un sexe, faut-il ajouter. Car, comme nous le verrons plus loin, diverses analyses féministes montrent combien les théories et le discours économique ambiant occultent souvent — consciemment ou non — une importante partie de la réalité économique.

Mais n'anticipons pas.

Commençons plutôt par examiner brièvement l'essentiel de la pensée des grandes écoles de l'économie de marché capitaliste qui se sont affrontées au cours du XX<sup>e</sup> siècle : le **libéralisme orthodoxe ou classique**, que nous devons dans une grande mesure au Britannique Adam Smith (1723-1790), le **keynésianisme**, qui doit son nom à son fondateur John Maynard Keynes (1883-1946), un Britannique lui aussi, et le **néolibéralisme**, promulgué notamment par l'Américain Milton Friedman (né en 1912 et récipiendaire du prix Nobel d'économie en 1976).

#### 1.1 L'école libérale : Adam Smith et le laisser-faire

C'est essentiellement à Adam Smith, un des pères du libéralisme classique, qu'on doit cette idée — si chère aux économistes néolibéraux d'aujourd'hui — selon laquelle, à

l'image du corps humain, le marché soit un organisme autorégulateur, capable de coordonner *sans intervention extérieure* les actions et les volontés d'une multitude d'êtres humains poursuivant chacun leur intérêt propre. Au cœur de la doctrine libérale du laisser-faire mise de l'avant par Smith, on trouve en effet la fameuse parabole de «**la main invisible**» : chaque agent libre — individu ou entreprise — poursuivant son intérêt propre, serait guidé par une main invisible grâce à laquelle l'ensemble de ses actions assurerait en fin de compte le bien-être de toute la collectivité.

Pour bien comprendre l'attrait de la pensée de Smith, il est cependant essentiel de la situer dans le contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle, soit au début de l'extraordinaire essor que connaîtra le capitalisme industriel en Angleterre (5). La théorie d'**économie de marché** mise de l'avant par Smith reflète en effet la grande aspiration de son époque : échapper à l'absolutisme qui avait caractérisé la longue période du **mercantilisme**. Non seulement la théorie de Smith confère à tous — capitalistes, bourgeois et travailleurs — le même statut «d'agent libre», mais elle affirme que nul ne devrait être contraint de se soumettre aux détenteurs du pouvoir (noblesse, bourgeoisie, État, grandes corporations, etc.), ni de subir un destin imposé par un quelconque système de castes ou de classes, n'en déplaise à l'Église de l'époque, pour qui cette hiérarchie découlait de la volonté divine.

Notons que si Smith a bel et bien été un des pères de la pensée libérale, rien ne permet d'utiliser ses travaux pour défendre le capitalisme sauvage du siècle suivant, ni pour justifier la médecine de cheval que les néolibéraux administrent actuellement à **l'État régulateur**. Au contraire. En 1776, Adam Smith, se référant surtout aux petits agriculteurs et aux artisans qui cherchaient à obtenir de meilleurs prix pour leur production, écrivait dans *La richesse des nations* que les gouvernements devaient mettre fin à leurs interventions empreintes de favoritisme, car les monopoles qu'ils accordaient aux élites bourgeoises regroupées en compagnies faussaient les prix en éliminant toute véritable concurrence. Pour que les prix soient les plus équitables possible et donc pour le plus grand bien de tous — propriétaires fonciers, capitalistes et travailleurs —, on devait absolument, disait Smith, respecter trois conditions essentielles *sans lesquelles la capacité d'autorégulation du marché était compromise* :

- 1) aucun acheteur ou vendeur ne devait être assez puissant pour influencer sur les prix du marché : il fallait donc mettre fin aux monopoles;
- 2) tous les coûts de production devaient être assumés par le producteur et inclus dans le prix : il fallait donc éliminer l'**externalisation des coûts** ;
- 3) le capital devait être enraciné au *niveau local ou au niveau national*, et les détenteurs des capitaux devaient être directement engagés dans la gestion de ceux-ci.

## 1.2 L'école keynésienne et l'indispensable État

Plus d'un siècle de développement du mode de production industrielle et de capitalisme sauvage sépare John Maynard Keynes d'Adam Smith. Keynes a donc pu constater les ravages et les coûts humains de la politique de **laisser-faire** suivie presque religieusement

par les élites politiques britanniques, *sans, par ailleurs, respecter les trois conditions indispensables préconisées par Smith.*

Dès les années 1920, Keynes avait commencé à proposer des politiques pour contrer le chômage endémique qui sévissait en Angleterre. Il rejetait l'idée libérale d'un marché autorégulateur et soutenait plutôt que l'économie capitaliste, en plus de créer d'inacceptables écarts de fortune et de revenu, était loin d'être en mesure de générer spontanément le **plein emploi**. Le chômage généralisé et durable qui a caractérisé la période de la **Grande dépression**, cette profonde crise de surproduction, dont on se souvient principalement à cause du célèbre krach boursier de 1929, accréditait sa thèse. **La théorie néoclassique**, dominante dans les années 1930, se révélait incapable d'expliquer la situation et, à plus forte raison, de proposer des moyens de la juguler.

Selon Keynes, l'État devait intervenir pour assurer la stabilité de l'investissement. Comme Marx, Keynes croyait 1) que le capitalisme finira par épuiser les possibilités d'investissement et 2) que les taux de profits baisseraient inévitablement (ce que Marx appelait la chute tendancielle des taux de profits), deux phénomènes qui décourageraient forcément l'investissement privé. Pour contrebalancer cet inévitable ralentissement de l'investissement privé, selon Keynes, il revenait à l'État de faire des investissements publics. De plus, Keynes défendait le rôle de l'État dans le soutien de la capacité de consommer (salaire minimum, etc.) et proposait, entre autres, d'instaurer une **fiscalité progressive** et de renforcer les programmes sociaux.

Keynes s'appuyait principalement sur ce très important constat : «Lorsque le revenu d'un individu, comme celui d'un groupe, augmente, sa consommation augmente, mais à un degré moindre que la hausse de revenu.» Après avoir étudié «la propension à consommer», Keynes démontra que, dans une économie industrielle, on ne peut pas compter uniquement sur les plus riches pour faire tourner la roue économique : ils ne sont pas assez nombreux et ils consacrent une trop mince part de leur richesse à la consommation. D'où *la nécessité de développer une classe moyenne*, afin de constituer un grand bassin de consommateurs disposant de revenus suffisants pour acquérir non seulement les biens de première nécessité, mais l'ensemble des biens de consommation.

À cause de ses positions, notamment de sa critique de la capacité du marché d'enrayer le chômage et de l'importance qu'il accorde au rôle économique de l'État, Keynes fait figure de progressiste comparé aux libéraux classiques et aux néolibéraux . Ses idées ont marqué et marquent encore la pensée économique libérale au point qu'on parle de **récole keynésienne**.

<sup>8</sup> Par contre, comme le fait remarquer l'économiste Ruth Rosé, Keynes était plus confus sur la question de la distribution initiale des fruits de la production. Il croyait, par exemple, comme les économistes néoclassiques et néolibéraux, qu'il fallait baisser les salaires pour créer l'emploi. L'idée selon laquelle il faut bien distribuer les gains de la productivité dès le départ en offrant des salaires qui représentent la vraie valeur de la production et qui créent une capacité de consommation (la demande) proportionnelle à la capacité de production (l'offre) de biens et des services vient non pas de Keynes mais du mouvement syndical des années 1930. Cette position fut reprise et défendue à la fin des années 1970 par des économistes suédois se réclamant d'une philosophie «keynésienne-quasi-marxiste». Selon ce point de vue, le droit à la syndicalisation ainsi que l'ensemble des normes du travail, y compris l'établissement d'un salaire minimum, font partie intégrante des politiques et mesures que doit défendre l'État régulateur — rebaptisé plus tard l'État-providence —, au même titre que les mesures de sécurité sociale.



### 1.3 Le néolibéralisme ou la morale des gagnants

Le **néolibéralisme** est un libéralisme radical se réclamant d'Adam Smith. Il a été mis au point en réaction et en réponse à Keynes, principalement par les économistes de l'université de Chicago, les *Chicago boys*, dont Milton Friedman est le plus célèbre porte-parole et maître à penser.

Ce brillant économiste n'a jamais cessé de lutter contre Keynes et le keynésianisme en élaborant des théories et des arguments qui, peu à peu, se sont imposés au point d'être partagés par *Yestablishment* de l'économie américaine, dont la toute puissante *American Association of Economists*.

En 1968, Milton Friedman met de l'avant la théorie du «taux naturel de chômage», selon laquelle toute économie aurait son taux naturel de chômage déterminé à la fois par les «forces réelles du marché», les «contraintes institutionnelles» (syndicalisme, assurance-chômage, etc.) et les «rigidités du marché du travail» (normes du travail, salaire minimum, etc.).

Pour Friedman, les politiques économiques découlant du compromis keynésien mènent directement à l'**inflation** des prix. Il propose donc de réduire le chômage en limitant l'accès à l'assurance-chômage, en abolissant tout salaire minimum, en brisant les «monopoles syndicaux», etc.

«Dans un système de concurrence pur, non corrompu par l'intervention de l'État», affirme Friedman, manifestement inspiré par la parabole de la main invisible d'Adam Smith, «la poursuite de son intérêt propre par chaque agent, rationnel, hédoniste et omniscient, engendre un équilibre général stable qui correspond par ailleurs à l'optimum social.»

Poussée dans ses retranchements, la pensée néolibérale aborde l'économie comme un jeu qui a ses règles, un jeu où il y a nécessairement des gagnants et des perdants. Aider les perdants, c'est violer les règles, c'est contre nature. Reprenant à leur compte la morale des **physiocrates**, vieille de trois siècles, les néolibéraux se posent aujourd'hui en gardiens de l'ordre et même de la vertu. Puisque les libres forces du marché produisent «naturellement» le **Plein emploi**, les chômeurs sont forcément des gens qui ne veulent pas travailler, affirment-ils. Le chômage apparaît ainsi comme un mal nécessaire pour «purger» l'économie et rétablir l'équilibre faussé par les politiques interventionnistes de l'État.

Pour les keynésiens, cette analyse **néoclassique** voulant que tout travailleur qui s'offre sur le marché va trouver preneur si le prix qu'il demande est suffisamment faible (**Loi de Say**) et que, par conséquent, le chômage sera faible ou inexistant comporte une faille importante. C'est oublier, disent-ils, que le travailleur qui ne gagne pas assez a un

<sup>9</sup> Les physiocrates du XVII<sup>e</sup> siècle, qui comparaient l'économie au corps humain, croyaient que les abus d'une vie humaine dissolue étaient punis par la maladie en vertu de la loi naturelle; dans la vie économique, les abus comme la prodigalité et la paresse étaient punis par la pauvreté et la misère.

pouvoir d'achat très limité. Donc, la boucle économique (offre-demande-offre) ne sera pas bouclée parce que les capitalistes qui s'accaparent les gains de production économisés en salaires n'investiront plus s'il n'y a pas d'acheteurs en vue.

David Korten, auteur de *When Corporations Rule the World*, estime quant à lui que les économistes **néolibéraux** américains, ces prétendus disciples d'Adam Smith, ont en fait largement détourné et trahi sa pensée. En effet, au nom de la liberté d'entreprise et du droit au profit et au mépris des trois conditions essentielles de Smith, les néolibéraux :

- tolèrent les entreprises monopolistes et passent sous silence leurs évidentes manipulations de l'**offre** — et donc des prix;
- veulent privatiser les profits et «externaliser» (c'est-à-dire faire assumer aux citoyens, directement ou par l'intermédiaire de l'État) un maximum de coûts indirects de production (allant des coûts de la santé-sécurité du travail aux coûts liés à la pollution et à l'épuisement des ressources en passant par les coûts de la formation de la main-d'œuvre);
- préconisent la mondialisation de l'économie.

#### **1.4 Les vertus du libre marché : autopsie d'une mythologie**

Sans minimiser les différences réelles entre la pensée keynésienne et celle de Smith ou de Friedman, il faut souligner que Keynes avait en commun avec les penseurs libéraux et néolibéraux une philosophie économique pro-marché. Malgré sa critique de la capacité du marché d'enrayer le chômage et l'importance qu'il accorde au rôle économique de l'État, le marché reste son référent central.

Les économistes libéraux classiques et néolibéraux vont plus loin encore : pour eux, le marché libre est non seulement la locomotive de l'économie, mais une panacée qui engendre *le plus grand bien du plus grand nombre*, ce que Friedman appelle l'optimum social.

Comment expliquer l'attrait de cette vision utopiste?

Pour les capitalistes et les investisseurs, petits et grands, d'hier ou d'aujourd'hui, la perspective de réaliser des profits toujours croissants était et reste évidemment un mobile très puissant. Mais ce n'est pas le seul.

En replaçant libéraux et néolibéraux dans le contexte social et culturel de leur époque respective, on comprend qu'un marché libéré de toutes contraintes extérieures — qu'elles soient imposées par le roi, la religion ou l'État moderne — représente aussi la possibilité d'une totale liberté d'action dans la voie de la réalisation personnelle. Combien plus commode d'avoir à obéir à la seule «loi» de l'offre et de la demande si cette nouvelle éthique permet d'échapper aux diktats d'une religion ou d'un pouvoir répressif encadrant strictement le comportement de chacun! A plus forte raison si c'est pour le plus grand bien du plus grand nombre...

Même d'un point de vue strictement humain, l'attrait du libre marché pour les propriétaires de capitaux et de propriété foncière se comprend aisément. Mais, aujourd'hui comme autrefois, capitalistes et petits investisseurs ne sont pas les seuls à défendre le libre marché.

On peut comprendre que le concept de l'agent libre — libre de se déplacer et de vendre sa force de travail, sans contrainte, au plus offrant — préconisé par Smith ait pu séduire ses contemporains : la période précapitaliste imposait en effet à l'individu, femme ou homme, d'innombrables et quasi insurmontables contraintes dues au cloisonnement absolu des classes sociales, au fonctionnement rigide et presque familial des guildes ainsi qu'à l'asservissement et à l'exploitation brutale de la paysannerie. Dans ce contexte, une doctrine économique affirmant que le travailleur salarié pourrait se mettre à l'abri de l'indigence et des aléas de la Providence et, surtout, transcender la position sociale à laquelle le condamnait sa naissance semblait forcément libératrice. La liberté que promettait le capitalisme industriel, du moins sur le plan philosophique et théorique, s'adressait à des aspirations longtemps exacerbées : autonomie économique, liberté individuelle et mobilité sociale.

L'économiste et philosophe Karl Polanyi (20) décrit ainsi la force extraordinaire qu'avaient acquise ces idées au XIX<sup>e</sup> siècle :

*Une foi aveugle dans le progrès spontané s'était emparée des esprits, et les plus éclairés parmi eux hâtèrent avec le fanatisme des sectaires un changement social sans limites et sans règles. Les effets que celui-ci eut sur la vie des gens dépassèrent en horreur toute description. Au vrai, la société aurait été anéantie, n'eussent été les contre-mouvements protecteurs qui amortirent l'action de ce mécanisme autodestructeur.*

En effet, si on se place du point de vue des travailleurs et travailleuses ou des personnes exclues de l'emploi, on constate que plusieurs des prétendus attributs du marché «libre» relèvent davantage du mythe que de la réalité.

#### **1.4.1 Le mythe de la mobilité de l'agent libre**

Prenons la question de la mobilité des «agents libres». On sait très bien que tous les travailleurs et travailleuses ne *sont pas* libres de se diriger vers le patron ou l'acheteur le plus offrant. Contrairement à l'argent (le capital), qui, grâce aux nouvelles technologies, circule de nos jours sans entrave de distance ou de temps, les êtres humains sont un «facteur de production» très peu mobile : ils et elles vivent forcément sur un territoire délimité par des frontières au-delà desquelles leur liberté de vendre leur force de travail fait l'objet d'innombrables restrictions. On sait aussi que certains êtres humains sont considérablement moins mobiles que d'autres — surtout si *elles* ont de jeunes enfants, une formation insuffisante et(ou) un conjoint ou une famille qui les contraignent physiquement ou moralement à rester sur place.

### **1.4.2 Le mythe de la liberté (absence de contrainte) de l'agent libre**

L'idéologie néolibérale prétend que l'échange entre travailleurs et employeurs se fait sur une base égalitaire. Marx a bien démontré ce que tout travailleur, femme ou homme, sait d'expérience : lorsque les êtres humains doivent vendre leur travail, l'échange est déjà inégal. À plus forte raison quand une travailleuse vivant à Montréal, en plus d'être en concurrence avec toutes les personnes sans emploi ou non syndiquées de la région (qui accepteraient un emploi à un taux horaire inférieur, du travail à domicile sans les coûts inhérents pour l'employeur au lien d'emploi et même du travail au noir), est également en concurrence avec les femmes provenant de pays où son tarif horaire au salaire minimum correspond à une semaine de travail! Dans ce contexte, il est clair que la liberté de négociation de cette «agente libre» face à l'entreprise est plutôt illusoire.

### **1.4.3 Le mythe de la libre concurrence pour le plus grand bien du plus grand nombre**

Derrière les modèles, les courbes et les formules mathématiques de la «science» économique, il y a des valeurs et une vision du monde. Ainsi, dans la vision néolibérale du monde, la libre concurrence — tous contre tous —, considérée plus productive et plus efficace que la coopération ou qu'un dosage de concurrence et de coopération, est un principe sacré.

Du point de vue du plus grand bien du plus grand nombre, de *l'optimum social* pour reprendre le terme de Friedman, la supériorité de la libre concurrence est loin d'avoir fait ses preuves. Par exemple, aux États-Unis, paradis de la flexibilité absolue où les programmes-sociaux-qui-encouragent-la-paresse brillent par leur absence, les néolibéraux affirment, chiffres à l'appui, que le plein emploi est atteint. Encore faut-il s'entendre sur la définition du mot emploi.

Dans le cas des États-Unis, la restructuration du marché de l'emploi est allée tellement loin et la guerre aux syndicats a été tellement féroce que la définition de l'emploi n'a plus rien à voir avec ce que le commun des mortels entend par ce terme. Un emploi, cela signifie maintenant un minimum d'heures, un maximum de précarité et des gains d'emplois (salaire minimum et avantages) qui ont rétréci de manière spectaculaire. On travaille, mais de là à dire qu'on gagne sa vie...

Une étude de l'évolution du marché du travail pour la période 1984-1995 dans la région de la Silicon Valley — bien connue pour sa très forte concentration d'entreprises de haute technologie — révèle que 40 % de l'emploi total est de nature temporaire (agences de placement, contrats de gré à gré, etc.) et que ce type d'emploi augmente cinq fois plus vite que l'emploi total. Selon les auteurs de cette étude (8) :

*[...] à mesure que la technologie de l'information et la flexibilité de la production gagnent du terrain partout dans le monde, les changements observés dans la Silicon Valley pourraient donner une idée des orientations que prendront ailleurs les relations professionnelles.*

En pleine période de «croissance économique» et de «Plein emploi», la pauvreté sévit à l'état endémique chez une importante partie de la population américaine, affectant en particulier l'immense minorité non blanche ainsi que les femmes et les enfants *toutes couleurs unies*, comme dirait Benetton . La situation est à ce point catastrophique que les sociologues parlent maintenant de *quart monde*, de *dislocation sociale*, de *villes dysfonctionnelles*, etc.

Au Québec, depuis une vingtaine d'années, on assiste avec un sentiment croissant d'impuissance et d'angoisse à cette même flexibilisation qui modifie en profondeur les caractéristiques de l'emploi salarié. François Aubry (2), économiste et Secrétaire général de la CSN, décrit avec grande précision le phénomène, caractérisé selon lui par les aspects suivants :

- *la multiplication des statuts* : diminution des emplois permanents et développement du travail autonome, des emplois temporaires, à la pige et à forfait, des stages et des «mesures d'employabilité». Depuis 1976, au Québec, le quart des nouveaux emplois est détenu par des travailleurs et des travailleuses autonomes. De 1989 à 1996, 75 % des emplois créés au Canada étaient des «emplois autonomes»;
  - *la flexibilisation des horaires de travail* : recul du travail à plein temps et développement du travail à temps partiel, irrégulier et sur appel, avec heures brisées ou horaires flexibles. En 1991, un emploi sur cinq dans les entreprises québécoises était à temps partiel;
  - *la fragmentation du temps de travail* : formation en cours d'emploi, congé d'éducation, préretraite, retraite progressive, multiplication des congés avec ou sans solde;
  - *la diversification des formes de rémunération* : salaire au rendement, participation aux bénéfices, double échelle de salaire, primes collectives ou individuelles, sommes forfaitaires, actions, options d'achat d'actions (cadres et professionnels);
- l'accroissement des écarts de revenus* : écarts de revenus entre les cadres et la direction des entreprises, entre la main-d'œuvre salariée, la main-d'œuvre qualifiée et la main-d'œuvre non qualifiée, entre *inclus* et *exclus*;
- *la diversification des lieux de travail* : travail à domicile, travail chez les fournisseurs, travail chez les clients, travail sur la route, etc.

<sup>10</sup> Le U.S. Census Bureau estimait qu'en 1996, 36,5 millions d'êtres humains, soit près de 14 % de la population, vivaient dans la pauvreté. De 1959 à 1994, le taux de pauvreté chez les Noirs et les personnes vivant dans un foyer dont le chef de famille est une femme dépassent les 30 %; chez les Blancs, le taux de pauvreté est resté bien en deçà de la moyenne nationale pour cette même période. Il était de 11,7 % en 1994, ce qui représente néanmoins près de 25,4 millions de personnes! Toujours en 1994, 35 % de la population pauvre (soit 13,3 millions d'individus-es) est constituée par des familles monoparentales dont le chef est une femme; en 1959, ce pourcentage était de 26 %! Dans la communauté hispanique, le taux de pauvreté oscille autour de 30 % depuis les années 1980. Ces chiffres sont disponibles dans Internet à <<http://www.census.gov/hhes/poverty/poverty96/pov96hi.html>>

De plus, affirme Aubry, on peut s'attendre à une accélération du processus de flexibilisation dans les années à venir.

Dans ce contexte, comment peut-on, qui que l'on soit, prétendre encore que le libre marché engendre le plus grand bien du plus grand nombre?

## 1.5 La société salariale : le nerf de la guerre?

Cela dit, il n'en reste pas moins que pour l'immense majorité de la population — dépourvue de capital et de propriété foncière —, le point d'insertion dans le système économique capitaliste marchand reste l'emploi et le salaire qu'il procure. Comme le soulignait Polanyi, l'histoire du capitalisme est tout autant celle de la réaction de la société pour se protéger contre l'effet destructeur des forces du marché que celle de l'extension du mode de production industrielle. À mesure que l'interdépendance entre capital et travail devenait plus étroite — comme un nœud qui se resserre —, plus ce lien devenait le lieu de toutes les frictions sociales. Depuis l'avènement du capitalisme industriel, la société salariale est devenue LE théâtre des luttes sociales, souvent violentes. Les États ont été obligés de protéger les citoyens et citoyennes contre les effets déstabilisateurs du marché; les droits fondamentaux acquis de haute lutte dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont la réponse aux âpres conflits sociaux et au constat d'échec du marché «autorégulateur» dans l'Europe et l'Amérique des années 1920.

Déplorant l'effritement de la société salariale, François Aubry fait valoir qu'elle était la «véritable toile de fond» du contrat social de l'après-guerre.

Nous ne contesterons pas le fait que le travail salarié s'est progressivement imposé comme norme sociale et comme principal mode d'intégration et de participation à la construction de la société. Ni le fait qu'outre la possibilité de gagner sa vie, le salariat à son apogée greffa au salaire un ensemble de droits et de protections acquises par la négociation collective ou les législations sociales et les lois régissant le travail — droit à la syndicalisation, à la négociation, à des conditions de travail minimales, à des avantages sociaux (assurances, caisse de retraite) — ainsi qu'un statut social reconnu et valorisé.

Rappelons simplement trois faits qui nous empêchent de ressentir autant de nostalgie à l'endroit de cette bonne vieille société salariale :

1. ces effets bénéfiques du salariat résultaient, non pas d'un génial mécanisme autorégulateur du marché libre, mais de l'intervention de l'État;
2. la production et la consommation de masse, fondements de la société salariale, s'étendent au détriment de l'environnement et au prix de l'exploitation et du pillage des populations et des ressources du Sud, au bénéfice des économies du Nord;
3. comme le mentionne en passant Aubry lui-même, jusqu'à la fin des années 1960, «le modèle reposait sur l'exclusion de la vaste majorité des femmes».

Trois petits détails qui valent la peine qu'on s'y attarde...

## CHAPITRE 2

### LES «TRENTE GLORIEUSES» ET LA CRISE DU MODÈLE FORDISTE DU POINT DE VUE DES FEMMES

Dans le présent chapitre, nous revisiterons les «Trente glorieuses», cette période faste de trente ans (de 1945 à 1975) qui, comme l'indique le nom qu'ils lui ont donné, représentent pour la plupart des économistes l'âge d'or du mode de production capitaliste et de la société salariale.

En utilisant l'exemple du Canada et du Québec, nous tenterons de cerner les grandes caractéristiques de cette période «bénie» et de dégager son impact réel sur *l'ensemble* de notre société — femmes incluses.

Sans prétendre décrire tous les aspects de la vie des femmes pendant ces trois décennies, nous recourons à l'analyse féministe pour mettre en relief la contribution spécifique des femmes dans le jeu des rapports économiques (production-consommation) et sociaux des «Trente glorieuses», et pour montrer comment l'interprétation dominante de cette période de prospérité tronque et occulte de grands pans de notre réalité. Ainsi, nous constaterons le rôle charnière des femmes dans la vaste restructuration de la production qu'a entraînée la crise du **fordisme**, crise qui a débouché sur le changement de cap radical qu'opère en ce moment le capitalisme. Nous verrons également comment, d'un système qui réalisait ses profits d'abord et avant tout par des investissements dans les activités de production (biens et services), nous en arrivons aujourd'hui à un système largement axé sur la spéculation.

Ce retour sur la deuxième moitié de l'histoire socio-économique du XX<sup>e</sup> siècle vise non seulement à éclairer la période que nous traversons actuellement, mais aussi — et même surtout—, à illustrer par un exemple concret ce que peut apporter l'application d'une grille d'analyse féministe à la chose économique. Soulignons que les analyses auxquelles nous nous référerons ne sont ni nouvelles, ni inédites, ni inaccessibles : vous constaterez au contraire que la plupart des études citées dans le présent chapitre ont été réalisées et publiées dans les années 1980, en français, souvent par des chercheuses québécoises.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, rappelons brièvement quelques-uns des grands événements qui ont ouvert la voie à ces fameuses «Trente glorieuses».

## 2.1 De la Grande dépression à la Seconde Guerre mondiale : émergence de l'État-providence

C'est dans l'entre-deux-guerres, plus particulièrement durant les années 1930, que les théories de Keynes eurent le plus d'influence sur les politiques économiques européennes et même américaines. Et pour cause...

La Grande dépression, qui a débuté avec le spectaculaire krach boursier de 1929, a non seulement causé la perte d'innombrables fortunes personnelles ainsi que l'écroulement de quelques empires capitalistes privés, elle a entraîné une vague de pertes d'emplois d'une ampleur et d'une durée sans précédent dans l'histoire du capitalisme.

Pour les gouvernements des pays européens industrialisés — confrontés de nouveau à la menace d'une crise sociale majeure dans leurs pays respectifs ou, pire, d'une révolution bolchevique à l'échelle internationale —, non seulement les théories de Keynes offrent des solutions concrètes aux dysfonctionnements réels d'un capitalisme débridé, mais le compromis keynésien représente la possibilité de battre en brèche la menace révolutionnaire.

Aux États-Unis, la Grande dépression — qui en suivait plusieurs «petites» — a convaincu le gouvernement d'amorcer lui aussi son virage keynésien avant la lettre avec le **New Deal** du président Roosevelt.

Au Canada, le gouvernement fédéral instaure également une série de mesures keynésiennes : salaire minimum, assistance vieillesse, loi sur les décrets de convention collective, début de l'aide sociale, etc.

Survient ensuite la Deuxième Guerre mondiale, qui déclenche une gigantesque mobilisation des ressources, tant humaines qu'industrielles. Les impératifs de la sécurité nationale et le jeu des alliances politiques et militaires apportent de nouvelles justifications à l'intervention directe des États-nations dans le système productif. Ainsi, au nom de l'effort national, le gouvernement canadien se dote, avec la *Loi sur les mesures de guerre* (1939), de pouvoirs exceptionnels d'intervention économique et sociale. Il crée des régies d'État pour réglementer la production et contrôler les prix, et commence à mettre en place un vaste système de sécurité sociale (assurance-chômage en 1940, *Loi des allocations familiales* en 1944, etc.). La part de l'État canadien à la dépense nationale brute grimpe de 3,7 % en 1939 à 37,7 % en 1944<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Rappelons que quelques années avant la Première Guerre mondiale, l'Allemagne était au bord d'une révolution bolchevique tandis que dans le reste de l'Europe, les luttes sans merci des mouvements syndicaux et populaires radicalisés avaient forcé plusieurs pays à s'engager sur la voie de politiques et de mesures sociales très progressistes pour l'époque.

<sup>12</sup> Soulignons qu'au Canada, où les relations de travail sont conformes au modèle britannique, le syndicalisme jouissait d'une plus grande reconnaissance qu'aux États-Unis.

<sup>13</sup> Notons cependant que la part des dépenses des provinces reste infime : 1,5 % (25).



Avec le retour de la paix, le gouvernement fédéral abandonne ces pouvoirs exceptionnels, mais, bien que les capitalistes demeurent très réticents face au rôle régulateur de l'État, le principe keynésien de l'intervention étatique en matière économique et sociale est désormais admis.

## 2.2 Les «Trente glorieuses» au Canada et au Québec

Keynes est mort en 1947, trop tôt pour voir sa théorie sur l'indispensable rôle régulateur de l'État mise en application dans l'ensemble des pays capitalistes. Dommage, parce que les «Trente glorieuses» sont une magistrale défense et illustration du mécanisme qu'il avait conçu, ce «cercle vertueux» qui lie indissociablement croissance capitaliste et développement de l'État-providence. Selon le modèle keynésien, en effet, la croissance de la demande extérieure et intérieure pour des biens et des services — croissance fulgurante après la guerre — devait déclencher des investissements massifs tant du secteur privé que du secteur public. Ces investissements devaient générer à leur tour, dans un effet boule de neige, la croissance des profits, le **plein emploi**, l'augmentation des salaires et de la consommation et l'accroissement, par le biais des taxes et des impôts, des revenus de l'État. Cet État de plus en plus riche pourrait alors à la fois développer son offre de services (l'appareil et les programmes gouvernementaux) et continuer à investir pour soutenir et même stimuler la demande (consommation de masse), contribuant ainsi à faire «tourner la roue de l'économie».

Dès 1945, fort de l'expérience acquise pendant la guerre et de l'appui de la population, l'État canadien intervient directement dans l'économie, n'hésitant pas, pour la première fois en temps de paix, à s'endetter au nom du progrès économique et social. (Voir dans le glossaire **Dette publique**, ainsi que l'annexe I — *Dette, déficit et chômage*.)

Il stimule la production industrielle à coups d'investissements massifs dans de grands projets de construction d'infrastructures (la voie maritime du Saint-Laurent dans les années 50, la Transcanadienne dans les années 1960). Il soutient la capacité de consommer des ménages (et donc la demande) en instaurant un salaire minimum, des mécanismes de protection du revenu et des programmes sociaux universels (assurance-

<sup>14</sup> Il ne faut pas perdre de vue que ce sont les astronomiques dépenses militaires et celles consacrées à la reconstruction de l'Europe et du Japon qui ont finalement permis au système capitaliste de sortir de la Grande dépression et qui ont été la cause de la prospérité des «Trente glorieuses», tant dans les pays alliés vainqueurs que chez les vaincus. Rappelons aussi l'immense rôle économique du fameux complexe militaro-industriel américain «justifié» par la Guerre froide, notamment le programme spatial dont un des buts avoués était de préserver la supériorité américaine face à l'Union soviétique. Sans parler des dépenses reliées directement aux «petites guerres» comme la guerre de Corée, la guerre du Viêt-Nam, etc.

chômage, pensions de vieillesse, assistance sociale, assurance-maladie)<sup>15</sup>. De plus, il utilise ses politiques budgétaires et monétaires comme outils de gestion de l'économie et de maîtrise de désinflation.

Au Québec, où l'économie reste largement agricole, les choses vont moins vite. En effet, on devra attendre le milieu des années 50 pour que le gouvernement provincial, encore sous l'emprise de Duplessis, amorce enfin un mouvement de modernisation, de développement et d'ouverture sur le monde. Mouvement inexorable, entraîné par un *baby-boom* qui atteint son apogée en 1960, une reprise importante de l'immigration et une urbanisation qui ne cessera de croître. De 1,5 % avant la guerre, la part des dépenses publiques en biens et services dans le PIB du Québec passe à 17 % en 1961 (25).

Au cours des années 1960 et 1970, ce mouvement s'accélère et s'amplifie. Les profondes transformations économiques qu'apporte l'après-guerre dans l'ensemble des pays industrialisés s'accompagnent d'une véritable mutation politique, sociale et culturelle. Au début des années 1960, la société québécoise toute entière sort du cocon de la Grande noirceur; la métamorphose est si spectaculaire qu'on parlera d'une Révolution tranquille.

Débarassé du duplessisme et porté par un nouveau souffle nationaliste — non plus défensif et replié sur lui-même, mais offensif et tourné vers l'extérieur —, l'État québécois revoit de fond en comble son statut et son rôle, tant sur le plan économique que sur le plan social. Comme l'État fédéral, il se met à intervenir directement dans l'économie et dans sa régulation.

En moins de 20 ans, le Québec se dote d'un véritable appareil d'État moderne et technocratique : une dizaine de nouveaux ministères apparaissent, mais — plus significatif encore — pas moins de 13 sociétés d'État voient le jour et investissent sans compter aussi bien dans le domaine financier que dans le domaine industriel. Ainsi, pour répondre à la demande croissante de l'industrie et des consommateurs, l'État québécois se lance dans la construction des complexes hydroélectriques de la Manicouagan et de la Baie-James, bâtit un réseau d'autoroutes et soutient plusieurs grands projets municipaux (construction d'autoroutes, Expo 67, métro et Stade olympique à Montréal, etc.).

Cette série de mégaprojets ainsi que l'éclosion d'un important secteur financier québécois (Desjardins et La Laurentienne), le développement d'une fonction publique et parapublique (éducation et santé), l'émergence d'une première génération de cadres francophones initiés à la gestion économique sont autant de facteurs qui propulsent le

<sup>5</sup> L'adoption, par le gouvernement libéral de William Lyon McKenzie King, de mesures sociales au nom d'un souci d'équité et de justice sociale, rompant avec la tradition très XIX<sup>e</sup> siècle de ne faire «la charité» qu'aux nécessiteux vertueux et sans autre recours. Ce virage, qui s'appuie largement sur les recommandations contenues dans le rapport du britannique lord Beveridge, est très controversé au Canada comme en Grande-Bretagne. Rappelons également que c'est ce rapport publié en 1944 et intitulé *Full Employment in a Free Society* qui a consacré le terme «plein emploi».

<sup>16</sup> On dit, par exemple, que la Grande dépression a moins frappé au Québec qu'ailleurs parce qu'une plus forte proportion de sa population vit encore dans des fermes ou peut y retourner pour échapper à la famine et à l'indigence extrême des années 1920.

Québec dans une période de croissance économique soutenue, entre autres, par d'importants investissements américains .

Cette nouvelle prospérité se traduit par une nette amélioration des conditions de vie et de travail pour d'importantes tranches de la population. Ainsi, en moins de 30 ans, la population québécoise urbaine voit son niveau de vie tripler et s'engage résolument dans l'ère de la consommation de masse (25).

Avec l'éclosion de l'État-providence québécois, la majeure partie des fonctions sociales, culturelles et charitables remplies jusque-là par le clergé et les communautés religieuses — éducation, santé, services sociaux — passent aux mains de l'État séculier. Les églises, les séminaires, les couvents et les collèges classiques se vident ou se ferment. Le personnel enseignant et hospitalier se laïcise. Désormais, à l'heure du chapelet en famille, les Québécois-es ferment la radio et allument la télévision. L'Église perd irrémédiablement son emprise morale et politique tant sur l'élite que sur la population en général.

19

En effet, la Révolution tranquille, c'est la disparition de *VIndex* et la démocratisation de l'éducation supérieure, mais aussi l'accès à la pilule contraceptive et la libéralisation du divorce, deux innovations qui alimentent une profonde remise en question des rapports conjugaux traditionnels. La radicalisation politique d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes s'amorce. Les Québécoises commencent à subir, mais aussi à provoquer — sans faire trop de bruit — des changements dans leurs conditions de vie, changements qui préparent le terrain aux profonds bouleversements sociaux et économiques qui marqueront les années 1970 et 1980.

### 2.3 Des années glorieuses... pour qui?

Qu'en est-il, au fait, des conditions vie et de travail des femmes dans cette période économique si prospère des années 1945 à 1975?

<sup>17</sup> Cette pratique d'investissement américain chez nous n'était pas nouvelle mais remontait, en fait, aux années 1920. L'extraction, à bon compte, de nos ressources primaires, notamment les mines et la foresterie, par de grandes compagnies américaines en est un exemple notoire.

<sup>18</sup> Ces divers facteurs donnent un essor sans précédent au syndicalisme québécois qui obtient plus aisément que par le passé diverses lois du travail facilitant l'accès à la syndicalisation. Ainsi, l'introduction de la formule Rand (du nom du juge ontarien qui a rendu cette disposition célèbre en 1949) oblige tous les travailleurs à payer une cotisation au syndicat reconnu comme représentatif de l'ensemble, parce que majoritaire.

<sup>19</sup> L'Index était une liste de livres interdits de lecture par l'Église pour des raisons de doctrine ou de morale.

<sup>20</sup> La pilule contraceptive arrive sur le marché américain en 1960 et devient plus accessible au Québec en 1966. Entre janvier 1970 et juillet 1971, le groupe féministe québécois Les Presses de la santé de Montréal diffuse au Québec plus de 200 000 exemplaires du *Petit manuel pour un contrôle des naissances*, déjà distribué à quelque deux millions d'exemplaires dans toute l'Amérique du Nord (3).

D'abord, comme le fait remarquer Hazel Henderson, le **plein emploi**, ce fleuron des «Trente glorieuses», est dans les faits *le plein emploi des hommes*<sup>21</sup>. Car si à partir de 1940, le pourcentage de femmes dans la main-d'œuvre grimpe, il grimpe lentement. De la fin de la guerre jusqu'à la fin des années 60, seulement 20 à 25 % des Québécoises font partie de la main-d'œuvre active telle que définie par les statistiques. En grande majorité, ces femmes travaillent dans des ghettos d'emploi féminin, pour environ la moitié du salaire des hommes. Elles sont peu syndiquées parce que leurs emplois se concentrent dans des petites entreprises. Comparativement aux hommes, elles restent plus longtemps au bas de l'échelle, sont embauchées plus souvent à temps partiel et sont plus fréquemment mises à pied, comme en témoignent des taux de chômage féminin systématiquement plus élevés jusqu'en 1975 (année où cette tendance commence à s'inverser)

Parce qu'elles n'accomplissent pas des tâches assimilables à celles des hommes, on prend pour acquis qu'elles n'ont pas ou qu'elles ont peu d'accidents du travail et de maladies professionnelles; les effets néfastes de leurs conditions de travail sur leur santé ne sont ni reconnus, ni soignés, ni indemnisés. Elles n'ont ni congés de maternité, ni garderies. Et, cela va de soi, parallèlement à leur travail salarié, elles doivent continuer d'assumer pratiquement seules — et gratuitement — le travail ménager, le soin des enfants et les responsabilités familiales.

Bref, la minorité de femmes qui entrent dans le marché de l'emploi pendant les «Trente glorieuses» restent des travailleuses de seconde zone. Les économistes justifient le salaire inférieur des femmes, qu'elles soient mariées ou non, par deux postulats : 1) tout salaire féminin n'est qu'un salaire d'appoint<sup>25</sup> par opposition à un salaire de chef de famille; 2)

<sup>21</sup> Les économistes définissent le plein emploi en fonction du taux de chômage. Comme celui-ci est calculé sur la base de la «population active», à savoir les personnes de 15 ans et plus qui sont en emploi ou à la recherche d'un emploi, les «femmes au foyer», conçues comme inactives, ne sont pas considérées comme chômeuses.

<sup>22</sup> La proportion des hommes «actifs» commence doucement sa dégringolade dans les années 1960.

<sup>23</sup> De 1901 à 1941, le pourcentage de participation des Québécoises à la main-d'œuvre augmentait en moyenne de 2 % par décennie. Après la guerre, cette augmentation passe à 4 % par décennie, puis reste stable jusqu'à la crise des années 70. Notons que le travail pourtant indispensable des femmes dans les fermes et les petites entreprises familiales n'était pas comptabilisé dans les statistiques sur la population active. Dans son livre *Portrait des femmes collaboratrices du Québec* (21), Ruth Rosé fait une estimation du vrai taux de participation historique — considérablement plus élevés que les chiffres officielles, particulièrement entre 1891 et 1971. Elle souligne que quand on regarde les taux de participation des femmes, on oublie toujours qu'elles étaient actives dans les fermes et les petites entreprises familiales, mais qu'on ne le comptait pas.

<sup>24</sup> En 1970, on constate que les deux tiers des femmes (65,4 %) sur le marché du travail se concentrent dans dix catégories professionnelles, dont neuf se rattachent au secteur des services. Le développement des institutions publiques de santé et d'éducation fut une importante source de bons emplois et de syndicalisation pour les femmes.

-" En 1970, le revenu d'emploi moyen des femmes au Québec équivalait à 53,3 % de celui des hommes. Soulignons que les femmes célibataires gagnaient moins en moyenne que les femmes mariées (une centaine de dollars de moins par année). Par contre, les hommes mariés gagnaient en moyenne plus du double des hommes célibataires. En 1990, le revenu d'emploi moyen des femmes représentait 62,2 % de celui des

la **productivité** du «sexe faible» est sensiblement moindre que celle du «sexe fort». Autrement dit, qu'elles soient mariées ou non, qu'elles aient ou non des enfants, les femmes ne peuvent acquérir un statut de travailleur à part entière sur le marché du travail salarié parce qu'elles sont des femmes, *c'est-à-dire des êtres dont la nature et la fonction première consistent à être épouses et mères.*

On l'a vu, tout au long des «Trente glorieuses», trois Québécoises sur quatre sont à l'extérieur du marché du travail salarié. Est-ce à dire que, pour les économistes, toutes ces femmes, dont la grande majorité «ne travaillent pas parce qu'elles ont trop d'ouvrage» , ne font pas partie de la **population active** ? Est-ce à dire que leur **productivité** est nulle?

Oui, répond la science économique.

Mais elles ne sont pas pour autant exclues de l'échiquier économique. Sans aller jusqu'à dire, comme les économistes marxistes, qu'elles s'inscrivent de manière indirecte dans le processus de production par leur rôle de reproduction de la force de travail, les économistes libéraux s'intéressent à elles de près parce qu'elles sont responsables de la consommation de biens et de services pour leur famille ou leur ménage. Or la fonction de consommation est centrale dans le modèle **fordiste**. La demande de biens et de services repose dans une très large mesure sur cette unité de consommation relativement nouvelle qu'est la famille nucléaire : un homme pourvoyeur, une femme au foyer et 2,1 enfants.

On reconnaît donc que la «reine du foyer» a son domaine de responsabilité et de compétence : l'économie familiale. Un domaine si spécialisé qu'on y initie les femmes dès l'enfance à l'école publique et, plus tard, selon leur classe sociale, au couvent ou dans des écoles spécialisées, les fameuses «écoles du bonheur». Après le mariage, la formation de la Femme avec un grand F se poursuit. Une panoplie d'experts et de spécialistes lui prodiguent conseils et avertissements par l'entremise de magazines aux titres évocateurs (*Châtelaine, Madame au foyer*) et d'émissions de radio et de télévision tout aussi instructives, qui permettent du même coup aux publicitaires de s'adresser à elle en tant que responsable de la consommation, du bien-être et même du bonheur de sa famille.

hommes et le revenu des femmes mariées était celui qui avait le plus progressé. Le salaire moyen des femmes représente actuellement environ 70 % de celui des hommes.

<sup>26</sup> Dans un de ses plus célèbres monologues, Yvon Deschamps avait lancé : «Maman travaille pas, a trop d'ouvrage!» La troupe féministe Le théâtre des cuisines a d'ailleurs repris cette boutade célèbre pour en faire le titre d'une pièce sur le travail ménager qui fut jouée un peu partout au Québec (24).

<sup>27</sup> Ruth Rosé souligne que bon nombre de femmes, y compris celles de la classe ouvrière, ont vite adopté l'appellation et l'image de la «reine du foyer». Ne pas être obligée de travailler signifiait un meilleur statut social, mais surtout une sorte de libération. La plupart de celles qui avaient connu le travail dans les manufactures, dans les commerces ou dans les familles bourgeoises ne rejetaient pas leur salaire de misère et la vie pénible de travailleuse, toujours circonscrite par les règles strictes de la moralité traditionnelle. On peut comprendre qu'elles aspiraient à connaître, comme les femmes des classes plus aisées, les avantages de ce nouveau statut.

Une bonne part du discours dominant des «Trente glorieuses» vise à glorifier et à *glamoriser* le statut de ménagère. D'un coup de baguette magique, la pauvre Donalda se métamorphose en une pimpante Madame Stone<sup>28</sup>, une jeune et jolie «reine du foyer», installée dans un coquet bungalow, nantie d'appareils ménagers rutilants qui font tout le travail à sa place, dotée d'une deuxième voiture — la «familiale» — assez grande pour déposer les enfants à l'école, le bébé chez grand-maman et le chien chez le vétérinaire en plus de courir les magasins le reste de la journée avec un arrêt chez le coiffeur et un autre chez des amies pour le thé ou le bridge de l'après-midi. Du moins, c'est comme ça que ça se passe à la télé.

Bien sûr, la réalité des ménagères de l'époque est beaucoup moins *glorieuse*. Ironiquement, malgré la panoplie de nouveaux appareils électroménagers dont elles disposent et malgré la taille réduite de leurs familles, plusieurs études sur leur emploi du temps ont démontré qu'à quelques dizaines de minutes près, ces femmes si modernes et si bien équipées doivent consacrer autant de temps que leurs aïeules aux tâches ménagères et au soin des enfants.

Par ailleurs, les statistiques sur le niveau de vie moyen des ménages pendant les «Trente glorieuses» dissimulent des enclaves de pauvreté si criantes que les gouvernements doivent prendre des mesures pour en atténuer la portée.

Plus insidieusement encore, ces statistiques occultent les conséquences de la dépendance économique dans laquelle vit la vaste majorité de ces femmes, y compris celles qui semblent les plus riches, dans une société où tout — statut social, sécurité, santé, liberté individuelle, insertion sociale, pouvoir politique — repose sur l'emploi et le salaire qu'il procure.

Parmi ces conséquences, il y a bien sûr ce profond malaise décrit par les Américaines Betty Friedan et Germaine Gréer dans *La mystique féminine* (11) et *La femme eunuque* (13) — les premiers livres à montrer les dessous de la «vie de rêve des reines du foyer» de la classe moyenne et des banlieues prospères de l'Amérique fordiste. Malaise qui semble causé par l'isolement, l'absence de valorisation, le sentiment de dépendance et d'inexistence, dont très peu de femmes osent se plaindre et qu'elles ne s'avouent même pas tellement leur situation est censée être idéale comparée à celle de leurs mères et de leurs grand-mères.

Cette sourde angoisse a des bases économiques très concrètes : même les ménagères les plus choyées de l'époque savent qu'elles et leurs enfants ne sont qu'à un divorce (ou à un décès) près du dénuement le plus total. Tant que le couple va, tout va, mais leur situation reste objectivement précaire. Et quand le couple ne va plus, bon nombre de femmes y

<sup>28</sup> *La famille Stone* : titre d'une télé-série américaine des années 60 mettant en scène une famille nucléaire modèle.

<sup>29</sup> Ainsi, en 1956, le gouvernement fédéral adopte la *Loi sur l'assistance sociale*, aux termes de laquelle il offre aux provinces qui ont des programmes d'aide sociale pour des clientèles aptes au travail et dans le besoin d'en partager les coûts. À l'automne 1959, aux prises avec un taux de chômage qui dépasse les 10 %, le gouvernement du Québec décide de se prévaloir de cette offre fédérale.

restent «attachées» parce que provoquer la rupture les condamnerait, elles et leurs enfants, à l'exclusion sociale et à la misère économique.

On ne pourra jamais faire le bilan objectif des conséquences de la totale dépendance économique<sup>30</sup> des femmes et des enfants face à l'homme pourvoyeur au cours des «Trente glorieuses», mais le recul nous permet aujourd'hui d'en apprécier l'ampleur : familles dysfonctionnelles, violence psychologique, sexuelle ou physique — qu'un nombre alors insoupçonné de femmes et d'enfants subissaient dans le silence et la honte —, dépressions, alcoolisme, toxicomanie, incestes, suicides, meurtres...

## 2.4 Les années 1970 et 1980 : crise du fordisme...

À la fin des années 1960, pour la première fois en près de 25 ans, les taux de profits ont *baissé* aux États-Unis...

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis qui finançaient, notamment au moyen du **plan Marshall**, leur développement en arrosant le monde entier de milliards de dollars, avaient accumulé un important déficit dans leur balance des paiements, ce qui eut pour effet de diminuer les réserves fédérales de dollars et d'or. La situation devenant alarmante, le président Nixon, sous la pression du grand capital, décrète en 1971 la non-convertibilité en or du dollar américain. Décision qui, en obligeant tous les autres pays à payer leurs importations américaines en dollars US, crée une demande soudaine et très forte de dollars américains, ce qui entraîne une hausse — et des fluctuations imprévisibles — du taux de change de la devise américaine.

Autre facteur déterminant : en 1973, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) augmente ses prix brusquement et sans avertissement. Résultat : les pays du Nord perdent l'équivalent de 5 % de la production mondiale brute au profit de l'OPEP. En 1973, Nixon prend une deuxième décision qui, comme nous le verrons, sera lourde de conséquences : il proclame la libéralisation totale des mouvements de capitaux entrant et sortant des États-Unis. Résultat : au cours des 15 années qui suivent, tous les autres pays du monde industrialisé devront faire de même.

Tous les mécanismes sont en place : FMI, Banque de régulation internationale, Banque mondiale et GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et les échanges).

Dorénavant, les capitaux pourront circuler librement, *échappant totalement à la surveillance des gouvernements nationaux*. Et leurs détenteurs pourront les utiliser à leur guise à des fins purement spéculatives ou les investir plus facilement que jamais n'importe où sur la planète.

<sup>30</sup> Ruth Rosé fait remarquer que les femmes mariées étaient explicitement exclues de l'assurance-chômage jusqu'en 1957, à moins qu'elles puissent faire la preuve d'un lien à long terme au marché du travail. De plus, jusqu'en 1975, on donnait un montant plus élevé aux chômeurs ayant des personnes à charge; or, par définition, une femme mariée ne pouvait pas avoir de personnes à sa charge.

Toutes les règles du jeu établies depuis les accords de **Bretton Woods** viennent de changer radicalement. Que ça lui plaise ou non, le monde «libre» devra s'y faire.

Jusqu'au début des années 70, le capital financier international servait à augmenter la capacité de production des richesses. Aujourd'hui, on estime qu'environ 98 % des transferts de capitaux sont spéculatifs : ils ne servent plus à produire de la richesse, ils se contentent de la prendre là où elle se trouve. «Spéculer, dit Ricardo Petrella (19), c'est faire de la prédation en jouant sur la variation des prix de la monnaie dans un contexte de totale instabilité monétaire mondiale».

En octobre 1975, le *Wall Street Journal* estimait à 1 500 milliards de dollars US la valeur des transactions financières quotidiennes mondiales entièrement libres et non imposées. De nos jours, plusieurs auteurs soutiennent qu'il n'est même plus possible de connaître le montant ainsi transigé quotidiennement!

### **...et crise de la famille**

Au Québec comme ailleurs au monde, les répercussions de cette première crise se font sentir vers 1972-1973.

Alors même que le modèle fordiste montre ses premiers signes graves de fléchissement, le duo ménagère-pourvoyeur entre également en crise. Une crise qui, là encore, après avoir été perçue comme «cyclique et temporaire» s'avérera profonde et durable. Le couple femme-ménagère-homme-pourvoyeur se démantèle. En fait, on peut vraiment parler d'implosion de la famille traditionnelle...

En 1969, l'Assemblée nationale adopte une loi autorisant le divorce pour la première fois au Québec<sup>31</sup>. S'ensuit une première vague de divorces qui ne fait qu'officialiser un ensemble de séparations déjà faites ou sur le point de se faire — divorces demandés, dans la grande majorité des cas, par le mari. Mais au cours des années 70 et 80, ce phénomène d'éclatement des couples, loin de diminuer, s'accroît et, surtout, change de nature.

De plus en plus, ce sont les épouses qui entreprennent les procédures. Dans 85 % des cas, ces femmes assument la garde des enfants. Les pères se délestent de leurs responsabilités économiques envers leur progéniture; les pensions alimentaires — quand elles sont versées — ne couvrent que la moitié des frais d'entretien des enfants (27). Une nouvelle famille émerge : la famille monoparentale. Elle sera un facteur important de l'appauvrissement d'un nombre toujours croissant de femmes et d'enfants. En 1961, le revenu moyen des familles monoparentales québécoises équivalait à 72,2 % de celui des familles à deux parents; dix ans plus tard, à 59,3 % (27)...

<sup>31</sup>C'est ainsi que le taux de divorce pour 100 000 habitants est passé de 10,2 en 1968 à 227,8 en 1975 (6). Selon Louise Vandelac (27), entre 1969 et 1982 les divorces passent de 3 000 à 18 500, et ce chiffre grimpe à plus de 25 500 si on y ajoute les cas de séparation et de d'annulation de mariage. En 1991 seulement, on comptait 44 233 ruptures et 28 922 mariages, 535% plus de ruptures que de mariages (6).



D'autre part, si les femmes ont moins d'enfants qu'auparavant, elles sont beaucoup plus nombreuses à en avoir<sup>32</sup>. Et, par choix ou par obligation, de plus en plus nombreuses à assumer à la fois des responsabilités domestiques et économiques, même au sein des familles à deux parents.

En effet, la crise économique commence à avoir un impact généralisé sur le pouvoir d'achat. Entre 1971 et 1981, on note une augmentation de 15 % des familles où les deux conjoints sont en emploi, et la part moyenne de la conjointe dans le revenu familial passe de 25 % à 28 %. Par contraste, en 1981, le pouvoir d'achat des quelque 18 % de familles où le conjoint est le seul pourvoyeur a diminué d'environ 3 % par rapport à 1975 (27)

Depuis, cette tendance s'est avérée aussi irréversible que le reste de la restructuration de l'économie<sup>33</sup>.

## **2.5 L'emploi féminin à la rescousse de taux de profits chancelants**

Entre 1961 et 1983, le taux d'activité des Québécoises passe de 28 % à 48 % . Contrairement à ce qu'on entend souvent, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail ne se fait pas *malgré* la crise économique. Au contraire, loin de renvoyer les femmes à leur cuisine, la restructuration de l'économie entraînée par la crise du modèle de production fordiste contribue largement à les intégrer au marché du travail. (27)

En effet, tant en Europe qu'en Amérique, l'une des caractéristiques de cette restructuration est la croissance fulgurante du travail à temps partiel qui a suivi la crise de 1971-1972. Au Québec par exemple, entre 1975 et 1979, les emplois à temps partiel augmentent de 46 % comparativement à 4 % pour les emplois à plein temps. Cette croissance phénoménale du temps partiel s'explique facilement : il permet aux employeurs, petits et grands, de réaliser d'énormes économies. Aux États-Unis, en mai 1977, les gains horaires des salariés à temps partiel étaient de 2,90 \$ contre 5 \$ pour les travailleurs à plein temps (27). Au Québec, la même année, 55 % des employés-es à temps partiel sont rémunérés-es au salaire minimum.

<sup>32</sup> Au début du siècle, environ 25 % des Québécoises n'avaient pas d'enfant; en 1971, seulement 16 % des femmes de plus de 45 ans et 9 % de toutes les femmes n'en ont pas! Ce phénomène s'explique surtout par deux changements qui s'opèrent tant dans les choix de vie des femmes que dans la société québécoise. D'abord, au cours des années 1960 et 1970, le nombre de vocations religieuses diminue radicalement et irrémédiablement; d'autre part, le nombre de naissances hors mariage, de 3,1 % du total des naissances qu'il était en 1950, est passé à 8 % en 1970 (27) Plus que jamais auparavant, les femmes qui ont des enfants hors mariage vivent en union libre avec le père, ou décident de mettre au monde et d'élever un enfant.

<sup>33</sup> En 1990, chez les familles à deux parents, l'ajout du deuxième revenu augmente le revenu familial de 50,3 % et la proportion des familles à deux conjoints pouvant compter sur deux revenus atteint 87,9 %. Le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme est de 24 555 \$ comparativement à 54 855 \$ pour les couples avec enfants.

Or le temps partiel est surtout le fait des femmes. De 1966 à 1982, le pourcentage d'hommes travaillant à temps partiel passe de 3 % à 8 %; pour les femmes, ce pourcentage grimpe de 17 % à 27 %. Entre 1975 et 1982, le nombre de travailleuses à temps partiel a pratiquement doublé au Québec<sup>34</sup>.

L'intégration massive des femmes au salariat ne représente donc pas une rupture nette avec le travail ménager non salarié, ni un passage irréversible des activités domestiques à l'emploi. Elle s'inscrit plutôt dans un processus «d'adaptation» des femmes à la fois aux transformations de la famille et à celles du marché de l'emploi. Et s'il est vrai que le travail à temps partiel présente pour les femmes l'avantage de permettre d'essentials va-et-vient entre la sphère domestique et le salariat, on aurait tort d'en conclure qu'il s'agit vraiment d'un choix pour toutes. En fait, au Québec, une travailleuse à temps partiel sur trois déplore ne pas pouvoir trouver d'emploi à temps plein (27).

Or, c'est justement la multiplication de ces emplois féminins à temps partiel, précaires et à rabais qui permet aux entreprises d'abaisser leurs coûts de production, de restructurer leur main-d'œuvre et d'ouvrir la voie à des changements technologiques qui leur permettront en bout de ligne d'augmenter leur productivité et leurs profits chancelants. Comme le soulignaient en 1979 les sociologues Patricia Bouillaguet-Bernard et Anne Gauvin (27) :

*Les structures familiales et productives forment en fait un système, c'est-à-dire un réseau de relations organisées, dont la femme, par sa position charnière, assure la cohérence. [...] Toutes les transformations institutionnelles, sociales, démographiques, politiques ou économiques [on pourrait aujourd'hui ajouter les transformations technologiques] peuvent modifier durablement les éléments du système, déclenchant un processus d'adaptation réciproque des structures familiales et productives, processus dans lequel le travail féminin apparaît comme le régulateur central.*

Ce type d'analyse féministe fait ressortir l'étroite interdépendance entre la sphère domestique et la sphère marchande, et met en relief le rôle stratégique du travail salarié des femmes dans l'économie marchande. Voyons maintenant comment elle permet de comprendre la vraie nature du travail domestique, ce travail «non productif», et d'estimer sa «non-valeur».

<sup>34</sup> En 1991, 22,9 % des Québécoises en emploi travaillent à temps partiel et seulement 34 % d'entre elles déclarent que c'est par choix. Du côté des hommes en emploi, 8,5 % travaillent à temps partiel.

## CHAPITRE 3

### COMMENT LA «SCIENCE» ÉCONOMIQUE OCCULTE LA PRODUCTION DOMESTIQUE

*Comment peut-on camoufler ce travail domestique qui représente plus d'heures que l'ensemble du travail rémunéré [...] ? Comment les ménagères, qui constituent par leur nombre la principale catégorie d'emploi, ont-elles été dévalorisées au point de s'inventer des titres de madame ou d'éducatrice ou de s'identifier à leur dernier métier, gênées de n'être que des ménagères ? [...]*

*Comment a-t-on réussi à assimiler la reproduction domestique aux femmes et à leur amour, pour en faire maintenant un pseudo-choix et un quasi-loisir, en cachant les contraintes dans les replis de leur culpabilité ? Comment a-t-on pu réduire leur gestuelle quotidienne de la reproduction de la vie au point de croire que le travail domestique se limite à faire le ménage ? Comment ce premier creuset de la culture est-il devenu la caricature des obèses-dépressives-à-bigoudis-croqueuses-de-valiums-hypnotisées-par-la-télé ?*

*Pourquoi tant de femmes ont-elles l'impression que le travail domestique ne concerne que les femmes au foyer alors que la socialisation et l'éducation de toutes les femmes ainsi que les cycles de vie, le type d'emploi, le lieu et les conditions de travail, les heures de repos et de loisir, les trajets, les endroits fréquentés et même les heures de sortie sont modelés par leur assignement — réel, futur, passé, ou supposé — à la sphère domestique ?*

*Comment parler de libre choix quand une femme sur deux est exclue du salariat et que 40 % des Québécoises qui déclarent un revenu en 1980, vivaient sous ce qui est considéré comme le seuil de pauvreté pour une personne ? Comment occulter cette activité au point d'oublier le prix que paient les femmes en termes de marginalisation sociale, de pauvreté et de santé physique et mentale ?*

*Enfin, comment a-t-on réussi à extorquer cette somme fabuleuse de travail domestique non payé [...] ? Et comment, comble d'aberration, a-t-on pu utiliser cet alibi du travail domestique non payé, véritable hold-up du siècle, pour ne verser aux travailleuses que 60 % du salaire masculin ?*

*Pour voler aux femmes des sommes aussi fabuleuses de travail, on leur a d'abord volé les mots de la bouche. Puis on a prétendu que cette activité sans nom fondrait sous peu sous les mirages de l'emploi, donc qu'il ne valait plus la peine d'y penser.*

*-Louise Vandelac, 1985*

Sans entreprendre ici de répondre systématiquement aux questions troublantes et provocantes de la sociologue québécoise Louise Vandelac, nous allons essayer de voir comment on a pu dissimuler à tous — y compris aux principales intéressées — une arnaque d'une telle envergure.

Notre première explication remonte à la révolution industrielle : elle tient à l'émergence d'une nouvelle organisation du travail et de la production, tant dans la réalité que dans la théorie économique. Notre seconde tient à l'histoire de l'universalisation du modèle unique de comptabilité nationale qui en découle.

### **3.1 La production domestique : une création récente!**

Le fait de considérer la production domestique comme une catégorie d'activité distincte de la production marchande est relativement récent. Ce clivage inéluctable et historique s'est opéré au rythme du développement du capitalisme industriel marchand, qui a pris son essor à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sans entrer dans l'histoire des transformations fondamentales apportées par la révolution industrielle, soulignons que si, en usine, les activités de travail se fragmentent (travail à la chaîne, hiérarchisation et division du travail), il n'y a pas que le processus de production qui subit une transformation radicale. Pour reprendre les mots de Karl Polanyi (20) :

*Au cœur de la révolution industrielle du XVIII<sup>e</sup> siècle, on constate une amélioration presque miraculeuse des instruments de production, accompagnée d'une dislocation catastrophique de la vie du peuple.*

Une série de profondes mutations transforment graduellement le paysage du quotidien et révolutionnent jusqu'à l'organisation de l'espace et du temps.

Alors que traditionnellement, le milieu domestique — le milieu de vie — était un lieu où productions domestiques et productions marchandes étaient quasi indissociables, la mécanisation et le regroupement des processus de production obligent la «main-d'œuvre» à sortir du foyer pour gagner sa vie. Le lieu de la production marchande et du travail salarié se sépare graduellement de celui du travail domestique.

Le temps lui-même se divise plus que jamais en périodes productives ou non productives. Peu à peu, un nouveau vocabulaire apparaît pour traduire de nouvelles réalités. Dorénavant, on *va* travailler. On a des jours *ouvrables* et des semaines *de travail*; on ne célèbre plus «religieusement» d'innombrables fêtes liturgiques à longueur d'année : on se contente d'avoir *congé* les jours *fériés*, beaucoup plus rares. En compensation, on obtient — au terme de luttes féroces — des *vacances annuelles* de durée et à des périodes déterminées.

La vie se réorganise autour d'une nouvelle Sainte Trinité : concurrence, productivité et profit. Cette uniformisation du quotidien traverse bientôt les frontières et les cultures nationales. Elle gagnera même les secteurs non industriels : après la Seconde Guerre mondiale, la production agricole et le secteur des services emboîtent le pas et adoptent le modèle industriel **tayloriste**, plus moderne et «scientifique» à souhait.

### 3.2 La création et l'extension du salariat

Avec l'extension du mode de production industriel vient aussi la généralisation d'un mode de rémunération propre à l'échange entre capital et main-d'œuvre : le salaire<sup>36</sup>, qui rémunère non plus le résultat du travail, mais *le temps de travail*, *le nombre d'heures travaillées*. Un nombre de plus en plus grand de travailleurs et travailleuses échangent leur force de travail contre une rémunération au lieu de vendre un produit ou un service résultant de leur travail comme les artisans-anes et les paysans-anes, d'échanger une partie de leur récolte contre le droit de cultiver comme les serfs ou les métayers, ou de travailler pour un maître en échange du gîte et du couvert comme les apprentis-es ou les esclaves.

Avec la généralisation du salariat, un véritable rétrécissement de sens s'opère graduellement. À terme, la productivité d'un travail en arrive à être entièrement déterminée par son insertion dans la production marchande, et sa valeur, réduite quasi exclusivement à sa valeur *marchande*. L'utilité sociale et collective du travail humain ainsi que son caractère moral, qui étaient au cœur de l'éthique chrétienne (*work ethic*), seront inéluctablement relégués au second rang, de plus en plus loin derrière sa valeur strictement économique.

<sup>35</sup> Du verbe «ouvren» : travailler.

<sup>36</sup> Dans le système capitaliste marchand, la rémunération se fait presque exclusivement sur la base du salaire ou de ses variantes (honoraires, forfait, travail à la pièce, etc.). Selon François Aubry (2), c'est au milieu des années 1970 que le salariat a atteint son apogée dans les sociétés industrialisées les plus avancées; il englobait alors plus de 80 % de la force de travail officielle. En 1976, au Québec, l'emploi salarié représentait 91 % de cette force de travail.

Notons que deux secteurs de production échappent toujours à cette généralisation du salariat : l'agriculture et l'art (artisanat, littérature, peinture), qui incorporent une importante composante de travail mais où le revenu des «travailleurs et travailleuses» dépend d'abord et avant tout du prix de vente de leur production, et non du nombre d'heures qu'il en a coûté pour la réaliser.

Aujourd'hui, les notions de productivité et de valeur s'expriment le plus souvent en termes étroitement économiques. Les économistes et le patronat se réfèrent à un indicateur de la **productivité du facteur travail** qui se mesure par une simple équation arithmétique; pour la classe ouvrière, le référent de valeur, c'est le salaire<sup>37</sup>.

### 3.3 Hors du marché, point de visibilité

Quel est l'impact de cette profonde transformation sur les femmes? Comme le soulignait en 1983 la féministe française Christine Delphy, dans la logique capitaliste marchande et dans celle de la «science» économique, le caractère productif du travail est déterminé par *le rapport social dans lequel il est réalisé*. Un travail qui est réalisé dans le cadre d'un rapport marchand acquiert un caractère «productif»; le même travail réalisé hors marché perd ce caractère «productif». Pour reprendre l'exemple classique, quand un homme épouse sa femme de ménage, sa gardienne d'enfant ou sa masseuse, et cesse de rétribuer ses services sans pour autant cesser d'y recourir, il fait baisser le **produit intérieur brut (PIB)** : la valeur du travail de cette femme disparaît de l'économie du pays et devient du même coup socialement invisible.

En d'autres termes, ce n'est que par le salaire que le travail acquiert une valeur économique et une reconnaissance publique.

Quand on sait que, contrairement aux hommes, les femmes accomplissent encore de nos jours la majorité de leurs heures de travail dans la sphère *domestique*, c'est-à-dire en dehors d'un *rapport marchand* (marché du travail) et *monétarisé* (salariné), on commence à comprendre que partout dans le monde les femmes soient systématiquement plus pauvres que les hommes.

En effet, selon le *Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)*, rendu public en 1995 à la Quatrième conférence sur les femmes à Beijing, à l'échelle de la planète, 70 % des «personnes» (soit 1,3 milliard d'êtres humains) vivant dans la pauvreté sont des femmes<sup>38</sup>.

Cette étude compare le temps que les femmes et les hommes de 31 pays<sup>39</sup> consacrent au travail rémunéré et non rémunéré dans les sphères marchande, domestique et communautaire.

A son apogée, pendant les «Trente glorieuses», le salariat représentait un contrat, un lien juridique entre salariés-es et employeur, un revenu auquel se greffait un ensemble de droits et de protections (législations sociales et Droit du travail) et même un statut social : «C'est par le travail salarié que s'opérait la socialisation des individus et que s'acquerrait le droit à la citoyenneté.» (2).

<sup>30</sup> En juxtaposant deux données de l'étude, on constate qu'entre 1970 et 1990, l'écart de scolarisation entre les sexes a diminué de moitié, en même temps que l'appauvrissement des femmes a continué de s'aggraver. Voilà qui bouscule l'idée reçue très tenace voulant que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes s'explique tout simplement par la sous-scolarisation des femmes.

<sup>31</sup> L'étude inclut des économies industrielles avancées et les économies en voie de développement ou «en transition» d'Europe de l'Est.

Résultats?

- Dans *tous* les pays étudiés, en nombre d'heures, les femmes travaillent en moyenne 13 % de plus que les hommes.
- Dans les pays industrialisés, le travail non rémunéré représente environ les deux tiers du nombre total d'heures travaillées par les femmes, et seulement le tiers pour les hommes. Dans les pays en voie de développement, les femmes consacrent aussi les deux tiers de leur temps de travail à des tâches non rémunérées et les hommes, moins du quart de leur temps de travail total.

Bref, tant dans le monde industrialisé que dans les pays en voie de développement, les hommes reçoivent la part du lion en ce qui a trait au revenu et à la reconnaissance de leur contribution économique, tandis que le travail des femmes demeure le plus souvent non rémunéré, sans reconnaissance ou sous-payé.

«Tout se passe comme si il y avait un complot à l'échelle planétaire visant à dévaloriser le travail des femmes et leurs contributions à la société», affirme l'auteur principal du Rapport, Mahbub ul Haq. «Dans pratiquement tous les pays du monde, les femmes travaillent plus d'heures que les hommes et pourtant leur part des bénéfices économiques est inférieure. *Si les statistiques nationales donnaient une juste mesure du travail des femmes, le mythe voulant que les hommes soient les principaux gagne-pain du monde volerait en éclats*», ajoute-t-il.

Avant d'examiner l'impact éventuel d'une telle explosion du mythe de l'homme pourvoyeur — explosion dont nous serons peut-être témoin de notre vivant —, poursuivons notre incursion dans le passé. Essayons de mieux saisir comment les clivages travail productif - travail non productif, salariés-es -non salariés-es, population active - population inactive, etc., apparus avec la révolution industrielle ont été élargis, justifiés et institutionnalisés par le biais de la méthode de comptabilité nationale des pays membres de l'ONU, et ce, grâce à nos bons amis les économistes.

### 3.4 La petite histoire des comptes nationaux

L'immense travail de recherche de l'économiste féministe néo-zélandaise Marilyn Waring<sup>40</sup> nous révèle certains aspects pour le moins surprenants de l'histoire récente mais peu connue du système onusien des **comptes nationaux**.

40 Marilyn Waring possède un doctorat en économie politique. Elle est agricultrice, conférencière et consultante en développement international, fut députée au Parlement néo-zélandais de 1975 à 1983 et milite en faveur de la reconnaissance du travail invisible des femmes. Ce militantisme ainsi que l'ouvrage qui l'a fait connaître, *If Women Counted : For a New Feminist Economics* (1988), ont fait l'objet d'un long métrage documentaire intitulé *Who's Counting*, réalisé en 1995 par Terry Nash de l'Office national du film du Canada (disponible en anglais seulement). Son dernier livre, *Three Masquerades: Essays on Equality, Work and Human Rights* a été publié au Canada en 1997 par University of Toronto Press.

Au début du siècle, rappelle Waring, le travail non rémunéré des femmes figurait, avec toutes les formes d'activités considérées comme productives, dans les comptes nationaux de la Norvège. On estimait alors qu'il représentait 15 % du PIB du pays, et on avait coutume de l'intégrer dans les statistiques officielles comme dans toutes les études économétriques du Bureau national des renseignements statistiques.

Après la Deuxième Guerre mondiale, lorsque la Norvège calcula les dédommagements qu'elle réclamait à l'Allemagne, le Bureau intégra naturellement ses données sur la production du «secteur domestique» (*Household sector*) à la facture présentée à l'agresseur vaincu, considérant que si le PIB devait être un indicateur de bien-être, il fallait comptabiliser la production de tous les biens et services, tenir compte de la *vraie* économie.

Cependant, cette approche entrainait en contradiction avec celle adoptée peu après la guerre dans le cadre du Système des comptes nationaux de l'ONU (SCNONU)<sup>41</sup>. Premier auteur de ce système, l'économiste Richard Stone<sup>42</sup> en avait exclu l'activité du secteur domestique en alléguant des difficultés en matière de collecte des données et de comparaisons internationales ainsi que le peu d'intérêt que cette information présentait pour les économistes et les gouvernements qui, selon lui, se préoccupaient davantage des tendances et des cycles du secteur privé.

À partir de 1948, la Norvège a donc dû cesser de comptabiliser le travail non rémunéré des «ménages»...

### 3.5 Capacité productrice ou capacité de payer?

Examinons d'un peu plus près la logique qui sous-tendait — et sous-tend toujours — ce fameux Système des comptes nationaux de l'ONU.

Comme leurs principaux clients (la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les agences de l'ONU, les agences d'aide internationale, les gouvernements, les grands syndicats, les grandes entreprises et les sociétés patronales), les auteurs des statistiques économiques du SCNONU cherchent à établir des indicateurs de **production**.

Au-delà de la rhétorique politique et économique ou des explications théoriques et techniques qui justifient l'exclusion délibérée de la production domestique des comptes nationaux, il apparaît clairement que ce ne sont pas toutes les activités productives *au sens large* qui intéressent les auteurs du SCNONU, *mais seulement celles qui génèrent de l'argent* (les transactions monétarisées). Ces données, affirme Waring, permettent aux usagers du SCNONU de diriger leurs investissements vers les économies ou les secteurs

41 Ce système visait l'uniformisation des méthodes de comptes nationaux et liait tous les pays membres de l'ONU.

42 Coauteur avec John Maynard Keynes d'un ouvrage intitulé *The National Income and Expenditures of the United Kingdom and How to Pay for the War*, publié en 1939, qui a servi de base à son travail dans la mise au point du Système des comptes nationaux de l'ONU.



économiques les plus performants d'une part et, d'autre part, d'établir la **balance des paiements** des pays pour mieux exercer les contrôles qui s'imposent sur les débiteurs.

Si le Système des comptes nationaux de l'ONU répond bien aux besoins immédiats de ses usagers, la logique qui sous-tend cette méthode de calcul de la «richesse» occulte et **externalise** totalement les coûts *non monétaires* — c'est-à-dire les coûts du travail non rémunéré ainsi que tous ceux qui découlent de la dégradation de la nature et de l'environnement ou de l'exploitation et de la souffrance des êtres humains.

Waring donne l'exemple de l'Exxon Valdez, le pétrolier qui en s'échouant a déversé sa cargaison au large des côtes de la Colombie-Britannique, et souligne le fait que cette catastrophe a fait *augmenter* le **PNB** canadien! Selon la logique sélective des comptes nationaux de l'ONU, en effet, l'activité économique engendrée par les opérations de nettoyage, les indemnités d'assurances versées aux pêcheurs, la mobilisation des médias, etc., avaient un effet *positif* sur le PNB canadien comme sur l'ensemble de l'économie du pays : les chiffres le prouvaient... Autrement dit, peu importe si des activités «productives» épuisent des ressources minières, forestières ou agricoles non renouvelables, polluent l'air ou transforment les cours d'eau en égouts, au prix de la vie, de la santé et du bien-être de vastes populations humaines et animales, peu importent les coûts environnementaux, sociaux et humains qu'elles entraîneront à plus ou moins long terme et que les populations des pays en cause et leurs descendants devront assumer, puisque *ces coûts ne sont comptabilisés nulle part*.

### 3.6 L'ONU : pas à une contradiction près

La chercheuse Marilyn Waring travaille depuis plus de 15 ans sur la question de l'impact des comptes nationaux sur la situation économique des femmes. Les militantes féministes et leurs alliés ont investi une énorme quantité de travail (en majeure partie non comptabilisé et non rémunéré) pour réformer ce système de comptabilité aberrant auquel sont liés tous les pays membres de l'ONU.

Les appels successifs des femmes, notamment à l'occasion des conférences internationales de Mexico (1975) et de Copenhague (1980) ont finalement débouché en 1985, lors de la Conférence de clôture de la décennie des femmes (1975-1985) à Nairobi, sur l'adoption d'une recommandation voulant que tous les pays membres reconnaissent la contribution des femmes — rémunérée ou non — à tous les aspects du développement de leur pays, et qu'ils incluent cette contribution dans les comptes nationaux et dans toutes les statistiques économiques. Notons que plusieurs agences onusiennes insistent également sur la nécessité d'inclure le travail productif non rémunéré dans le Système des comptes nationaux de l'ONU et que cette position avait déjà été entérinée dans la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, à laquelle, soit dit en passant, le gouvernement du Québec a adhéré le 20 octobre 1981(22).

43 Faut-il le souligner, cette façon de faire présente aussi l'avantage non négligeable de préserver l'anonymat et la tranquillité des responsables de ces coûts...

Malheureusement, tous ces efforts n'ont pas convaincu l'ONU : dans la version révisée du *Système des comptes nationaux* publiée en 1993, on explique que :

*[...] sont exclues les activités de production aux fins d'autoconsommation des ménages [...] parce que si les frontières productives s'élargissaient pour inclure ce type d'activité, toute personne qui s'y livrerait tomberait automatiquement dans la catégorie des travailleurs autonomes /self-employedj, ce qui, enfin de compte, rendrait le chômage inexistant.*

Bonne raison, non?

En 1995, à la conférence de Beijing, le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) estimait la valeur annuelle totale du travail «invisible» et du travail sous-rémunéré des femmes de la planète à 77 mille milliards de dollars (US). Armée de ces données, la militante britannique Selma James de l'International Women Count Network — une des fondatrices de la Campagne internationale pour le salaire au travail ménager — a mené avec d'autres, avec l'appui des 1 200 organismes non gouvernementaux (ONG), le lobby en faveur de la reconnaissance par les gouvernements de cette somme astronomique de travail. Cette action a débouché sur l'inclusion dans la plate-forme officielle de la conférence adoptée par les gouvernements d'une résolution en faveur de l'inclusion du travail non rémunéré dans les comptes satellites du PIB.

Comment cet engagement se traduira-t-il concrètement, tant dans le Système des comptes nationaux de l'ONU que chez les gouvernements signataires de la plate-forme d'action de la Conférence de Beijing? Et, le cas échéant, qu'est-ce que cela changera dans la vie des femmes d'obtenir une reconnaissance officielle de leur travail?

Avant d'aborder ces questions, voyons ce qui a déjà été fait, *malgré* le SCNONU.

### **3.7 Une richesse pas si incalculable que ça**

Parallèlement au Système des comptes nationaux de l'ONU, certains pays, conscients de son caractère réducteur, ont entrepris d'élargir leur perspective et amorcé un important travail de calcul sur de nouvelles bases méthodologiques. Cette tendance est d'ailleurs à la hausse. Faisons ici un rapide survol de la situation<sup>44</sup>.

*Au Canada* Les premières études de budgets-temps<sup>45</sup> menées par Statistique Canada sur le travail non rémunéré de la population canadienne remontent aux années 1960. Les estimations les plus récentes indiquent que, en 1992 :

<sup>44</sup> Sauf mention contraire, les données de cette section sont tirées de Waring (29).

<sup>45</sup> Les études de budgets-temps remontent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et sont au cœur de la perception moderne de la production et du temps domestiques. Elles étudient l'emploi du temps d'une population cible, le traduisent en «hommes-heures» et en «temps-argent», c'est-à-dire en temps marchand! Comme l'explique

- les Canadiens-nes ont consacré quelque 25 milliards d'heures au travail domestique non rémunéré (incluant les soins aux personnes), soit l'équivalent de 2,8 millions d'emplois à plein temps;
- les deux tiers de ces heures ont été faites par des femmes;
- la part des femmes dans le travail domestique a très peu diminué depuis 1961, et ce, malgré le fait que leur taux de participation au marché du travail a presque doublé;
- 62,5 % des heures de travail totales des femmes ne sont pas rémunérées. Statistique Canada estime à 235 milliards de dollars le coût de remplacement de ce travail et à 374 milliards son coût d'opportunité .

*En Norvège* En 1988, grâce aux efforts concertés des groupes de femmes , le Bureau national des renseignements statistiques de la Norvège a mené une étude pilote qui a révélé que la production domestique nationale représentait 40 % du PIB. Les deux tiers de cette production revenaient aux femmes.

*En Suède* L'étude de budgets-temps de la Suède pour 1990-1991 révèle que les Suédois-es consacrent 33 % plus de temps à la production domestique qu'à la production marchande des services, et 100 % plus de temps qu'à la production manufacturière.

*En Allemagne* En 1992, l'étude de budgets-temps sur le territoire de l'ancienne République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) montre que la population a consacré 47,7 milliards d'heures à la production marchande et 76,5 milliards d'heures à la production domestique non rémunérée.

*En Australie* Toujours en 1992, une étude des budgets-temps de l'Australie estime à 19,8 milliards le nombre d'heures de travail non rémunéré.

En 1996, l'Organisme de coopération et de développement économique (OCDE) a entrepris deux projets pilotes incluant toute l'Europe : une série d'études de budgets-temps et une série de sondages portant sur 5 000 ménages dans chaque pays. L'OCDE prévoyait publier ces résultats en 1998.

Diane Bélisle, auteure de l'essai *Temps et tant* dans *Du travail et de l'amour*, (27) «Si pour certaines cela a au moins permis de rendre visible ce fantôme de l'économie [le travail domestique...], il s'agit d'une loupe bien déformante, et qui tend à définir à sa manière la valeur sociale actuelle du travail ménager, et par extension... des femmes.»

<sup>46</sup> Le coût de remplacement est le montant que vous devriez déboursier pour payer quelqu'un à le faire au prix du marché. Le coût d'opportunité est une estimation des revenus d'emploi que vous perdez en «restant à la maison» (9).

<sup>47</sup> Waring fait également remarquer qu'à l'époque, la Norvège avait la plus forte proportion de femmes parlementaires au monde.

Le 14 mai 1996, pour la première fois de son histoire, le Recensement du Canada incluait des questions sur le travail domestique et les soins familiaux non rémunérés .

### **3.8 Le produit économique brut (PEB) : une vision intégrale de l'économie**

Ces initiatives ont l'avantage de rendre visible la valeur économique du travail non rémunéré, mais elles ne suffisent pas à démontrer l'interdépendance de l'économie de marché et de l'économie non monétarisée. Pour y parvenir, il faut un système permettant d'intégrer de façon dynamique toutes les composantes de la vie économique. L'économiste australien Duncan Ironmonger<sup>49</sup> s'est attaqué à ce problème.

D'abord, Ironmonger a décidé d'appliquer à l'activité économique des ménages des techniques comptables (analyses d'intrants et extrants) habituellement réservées à l'analyse de la structure interne de l'activité des entreprises et des gouvernements. Sa définition de l'économie domestique est la suivante (29) :

*Système qui produit des biens et des services échangeables [sur le marché ou hors marché] (extrants) en investissant des biens ou services intermédiaires (intrants achetés sur le marché), son propre travail [dont Ironmonger calcule la valeur sur la base du salaire industriel moyen] et son propre avoir productif (équipement, véhicule, résidence familiale et autres capitaux).*

Ironmonger débaptise le produit intérieur brut (PIB) qu'il renomme produit *marchand* brut (PMB). Il crée ensuite un indicateur de l'économie domestique : le produit domestique brut (PDB). Il établit finalement que la somme de ces deux sphères productives constitue le produit économique brut (PEB). Donc,  $PMB + PDB = PEB$ .

<sup>48</sup> Dans l'ensemble, 90 % des Canadiens-nes ont déclaré avoir effectué une certaine forme de travail non rémunéré durant la semaine précédant le recensement. Quelque 89 % ont déclaré avoir consacré des heures aux travaux ménagers ou à l'entretien de la maison, 38 % aux soins des enfants et 17 % aux soins des personnes âgées. Ces chiffres variaient considérablement entre les hommes et les femmes. Comme on pouvait s'y attendre, on a observé des différences significatives entre les personnes qui occupaient un emploi à plein temps contre rémunération et celles qui n'occupaient pas d'emploi rémunéré. Et, bien entendu, la présence d'enfants à la maison influait de manière importante sur le nombre d'heures consacrées au travail non rémunéré déclaré. Même si le recensement recueillait, pour la première fois, des renseignements sur le travail non rémunéré, Statistique Canada a également produit des données sur le travail non rémunéré par le biais de *l'Enquête sociale générale* (ESG). Ces données du Recensement (23) sont disponibles sur l'Internet à <http://www.StatCan.CA/Daily/Francais/980317/q980317.htm>

\*" Le docteur Ironmonger se spécialise en économie du secteur domestique. Il est professeur à l'Université de Melbourne en Australie et dirige le Household Research Unit. Pour en savoir plus long, visitez le site Web de l'Institut à <<http://www.ecom.unimelb.edu.au/ecowww/households/hrwww.html>>

À partir des données de l'étude des budgets-temps de l'Australie en 1992, il estime que le produit domestique brut (PDB) équivaut à 341 milliards de dollars (australiens) — soit :

Investissements en travail et intrants	283 milliards \$
Investissements en équipement et en véhicules	25 milliards \$
Investissements immobiliers	<u>33 milliards \$</u>
<b>Produit domestique brut (PDB)</b>	<b>341 milliards \$</b>

En additionnant à ce produit domestique brut (PDB) le produit marchand brut (PMB ou ex-PIB) australien de 1992, soit 362 milliards de dollars, il obtient l'équation suivante :

Produit domestique brut (PDB)	341 milliards \$
Produit marchand brut (PMB ou ex-PIB)	<u>362 milliards \$</u>
<b>Produit économique brut (PEB)</b>	<b>703 milliards \$</b>

On voit alors que le produit domestique brut (PDB) représente 48,5 % (341 milliards ÷ 703 milliards x 100) du produit économique brut (PEB).

Ironmonger ne s'est pas arrêté là. Armé de ce nouveau cadre conceptuel et de ses données sur le travail non rémunéré des ménages, il a tenté de dégager une vision économique globale qui intègre le travail non rémunéré en explorant les interrelations dynamiques entre le produit marchand brut (PMB) et le produit domestique brut (PDB).

Ainsi, après avoir analysé sur de longues périodes les liens entre les fluctuations de l'économie domestique et les cycles de l'économie marchande (expansion, crise, récession ou dépression et reprise) en Australie, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, il a formulé l'hypothèse suivante : le produit domestique brut (PDB) varie de façon *contre-cyclique* par rapport au produit marchand brut (PMB), de sorte que le produit économique brut (PEB) *demeure relativement constant, et ce, malgré les fluctuations cycliques de l'économie marchande.*

Autrement dit, quand l'économie officielle va mal, le secteur domestique compense en travaillant davantage, tant et si bien que — grâce aux investissements de ce secteur (travail gratuit, équipement et véhicules, investissements immobiliers, troc) — le niveau de production de *l'économie réelle* — incluant pour une fois les contributions immenses mais non rémunérées des femmes — demeure relativement stable.

L'étude d'Ironmonger constate et démontre la *non-étanchéité* et même *l'interdépendance* de la sphère monétarisée et de la sphère non monétarisée. De plus, son modèle permet de calculer précisément leur *degré de réciprocité*.

Ainsi, son analyse des données australiennes, américaines et britanniques lui a permis de postuler que le taux de compensation de la production domestique pour les fluctuations (à la hausse ou à la baisse) de la production marchande serait d'environ 80 %, ce qui

signifierait, par exemple, que quand le produit marchand brut (PMB) augmente de 100 millions, le produit domestique brut (PDB) diminue son activité productive de quelque 80 millions. Dans ce cas, l'augmentation réelle du produit économique brut (PEB) ne serait donc que de 20 %. Inversement, dans une période de baisse de l'économie marchande — baisse aggravée, disons, par d'importantes coupures dans les services publics —, le secteur domestique compense cette baisse de l'investissement public par une augmentation d'environ 80 %.

On objectera que cette nouvelle modélisation économique — présentée à Ottawa en 1993 par Ironmonger lors d'une conférence internationale d'économistes organisée par Statistique Canada et portant sur les méthodes de mesure et de valorisation du travail non rémunéré — ne fait que confirmer ce que la plupart des femmes savent déjà trop bien : plus l'économie va mal et plus les gouvernements coupent dans les services, plus les femmes ont d'ouvrage!

Mais si nous voulons en finir avec l'emprise de la définition traditionnelle de productivité — ce concept central dans le raisonnement économique dominant et qui justifie les politiques de nos gouvernements —, il faut non seulement dénoncer l'injustice de ce vol historique, pour reprendre l'expression de Vandelac, *mais démontrer ses failles et son impact en termes de rentabilité économique et sociale.*

### 3.9 Les impacts invisibles du travail invisibilisé

De plus en plus, d'importantes recherches à l'échelle internationale, comme celles du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), confirment le lien entre la non-rémunération du travail «invisible» et la pauvreté chronique des femmes. Par contre, à l'heure actuelle, ces recherches ne touchent à peu près pas la question des autres impacts de «l'invisibilité» de ce travail . Or, pour Waring, elle a des conséquences proprement dramatiques sur la distribution des ressources du secteur public, surtout dans le contexte des coupures de services qui résultent de la guerre sainte que livrent les gouvernements aux déficits publics (voir l'annexe 1 — *Dette, déficit et chômage*).

Parlant de l'impact des réductions dans les services de santé en Nouvelle-Zélande, Waring décrit des mesures qui ressemblent à s'y méprendre à celles de notre fameux virage ambulatoire. Or, les analyses néo-zélandaises de budgets-temps révèlent que ce sont — ô surprise! — *les femmes* qui fournissent près des deux tiers de l'ensemble des soins primaires aux malades et aux convalescents, et ce, *dans le cadre du foyer*.

<sup>50</sup> En mai 1998, Condition féminine Canada dénombrait une demi-douzaine de projets de recherche indépendants concernant les impacts de diverses politiques sociales sur les femmes. Mentionnons en particulier un projet réalisé pour le compte de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS) intitulé *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec*. Cette recherche (1) vise à documenter et à analyser les incidences sur les femmes du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale en voie d'implantation au Québec, ainsi qu'à évaluer les effets de ces réformes sur l'accès des femmes au marché du travail rémunéré et sur leur charge de travail non rémunéré.

«Si l'État veut confier les patients à ces soignantes dans les meilleurs délais, tout en réduisant au minimum les risques médicaux, il doit leur fournir une gamme complète de services de soutien», dit Waring. Elle propose donc une série de mesures complémentaires à celles du virage ambulatoire, incluant notamment :

- de l'aide à domicile (ménage, buanderie);
- un soutien infirmier à domicile;
- une relève ponctuelle permettant à «l'aidante naturelle» de prendre congé (un week-end sur trois, par exemple);
- une rémunération qui reconnaît que l'État s'est déchargé de la responsabilité des soins, 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Que ce soit en Nouvelle-Zélande, au Canada ou au Québec, nous sommes bien loin de ce scénario... Pour Waring, cette absence de planification est inadmissible et risque fort *d'entraîner des coûts supplémentaires* parce que *l'État n'investit pas l'argent là où la plus grande partie du travail de soins aux personnes s'effectue, c'est-à-dire à la maison*. Ou dans les organismes communautaires (économie sociale), pourrions-nous ajouter.

Pour ne prendre qu'un exemple, en 1993, une étude de Santé et Bien-Être Canada estimait que 37 % des «personnes» qui s'absentent de leur emploi le font pour prendre soin d'une personne malade (16). Qui assume ces coûts? Lorsqu'il coupe des services, l'État ne consulte jamais les travailleuses non rémunérées ne serait-ce que parce que dans la théorie économique dominante, le concept même de *travailleuse non rémunérée*, composé de deux termes antinomiques, est tout simplement... inconcevable.

Faut-il rappeler que les «femmes au foyer» n'ont toujours pas le droit de cotiser au Régime des rentes du Québec, qu'elles ne peuvent pas contribuer elles-mêmes à des REER, que le gouvernement fédéral accorde des déductions d'impôt pour les frais de garde d'enfant aux seules familles où les deux conjoints travaillent à *l'extérieur* du foyer, etc. (16)? Ce ne sont là que quelques-uns des exemples les plus flagrants de l'impact dans les politiques de cette invisibilité.

Et, pour faire écho aux données du PNUD sur la pauvreté des femmes dans le monde, faut-il répéter à quel point la gratuité de notre travail dans la sphère domestique a toujours exercé une pression à la baisse sur les salaires des femmes, pression particulièrement aiguë dans les emplois féminins?

## CONCLUSION

### POUR UNE GRILLE DE LECTURE FÉMINISTE ET GLOBALE DES RÉALITÉS ÉCONOMIQUES

*Il n'y a pas de lecture du réel, il n'y a pas de recherche, sans grille de lecture^.*

*- Michel Beaud et Gilles Dostaler*

#### **Une question de prémisses?**

Si, comme l'affirme Mahbub ul Haq, «la reconnaissance pleine et entière de la contribution économique des femmes transformera toutes les fausses prémisses sur lesquelles nous avons fondé nos relations entre les sexes» (26) cette reconnaissance devrait facilement pouvoir transformer aussi les prémisses de la pensée économique dominante. En refusant d'intégrer cette «contribution» dans sa définition de la productivité — un des ses concepts économiques centraux — cette pensée contribue à justifier et à perpétuer l'occultation de l'apport des femmes dans la réalité, avec toutes les conséquences que nous avons passées en revue aux chapitres 2 et 3, dont bien sûr, celles sur les relations entre les sexes auxquelles fait allusion Mahbub ul Haq.

Je suis de celles qui croient que la discrimination, la misogynie et l'appropriation du corps et du travail des femmes existent non pas en raison de «fausses prémisses», mais pour simplifier, à cause de la prédominance dans notre monde patriarcal de la loi du plus fort. Selon moi, les «fausses prémisses» qui fondent les relations entre les sexes existent et subsistent pour justifier, rationaliser et occulter le fonctionnement de cet immense racket de protection qu'est le patriarcat. Le féminisme, comme tout autre mouvement et

\*' Dans leur ouvrage (4) intitulé *La pensée économique depuis Keynes : historique et dictionnaire des principaux auteurs*, Beaud et Dostaler ont nommé quelque 150 économistes dont un livre ou un article aurait marqué «l'analyse, la théorie ou un débat significatif» en science économique de 1936 à 1980. On y retrouve en tout et pour tout quatre femmes : trois keynésiennes et une néolibérale, proche collaboratrice de Milton Friedman. Aucune trace de l'ombre d'une analyse féministe dans cet important échantillon...



idéologie de libération, s'est employé à déconstruire les discours et les mythologies de l'idéologie dominante. En effet, pour rompre le cercle vicieux des causes et des effets, celles et ceux qui ont intérêt à ce que ça change n'ont d'autre choix que d'en trouver les failles. Et, de toute évidence, l'une de celles-ci réside dans les *prémises de l'idéologie économique dominante*.

Si complexes et sophistiqués que soient les outils mathématiques des écoles et des sous-écoles dérivées de la philosophie économique libérale, il n'en reste pas moins que ces écoles sont fondées sur une philosophie qui a généré de puissants mythes. Il n'y a là rien d'étonnant. Tous les grands systèmes politiques, toutes les grandes religions ont aussi généré de puissantes mythologies qui ont largement contribué à maintenir leur domination. Le mythe utopiste de la «main invisible» et les promesses édifiantes du libéralisme répondent sans aucun doute à des aspirations profondes des êtres humains, mais, comme pour toute autre idéologie fondée sur une pensée cartésienne, dualiste et mécaniste, les catégories créées par ce mythe simplifient à outrance la réalité. Dans le cas qui nous occupe, elles en occulte une immense partie, avec des conséquences désastreuses. Mais pas pour tous, loin de là.

### **Une question d'illusions?**

Comme nous l'avons vu, les «Trente glorieuses» n'ont pas été si glorieuses que ça pour les femmes d'ici et d'ailleurs : la majorité d'entre elles étaient exclues du salariat et celles qui réussissaient à intégrer le marché de l'emploi devaient subir les multiples manifestations d'une discrimination sexuelle systémique.

Avec la crise du fordisme, l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi a permis aux entreprises d'effectuer une complète restructuration du travail; malgré d'importants gains en termes de droits, les femmes ont payé chèrement leur insertion dans la société salariale, et en ont tiré des compensations économiques considérablement moindres que les hommes.

La restructuration économique effectuée au cours des années 1980 et 1990 prend maintenant des allures de déstructuration. Le salariat tel qu'il fut durant les «Trente glorieuses» est bel et bien chose du passé et la nostalgie qu'en gardent certains penseurs progressistes — bien que compréhensible — fausse l'histoire et occulte une fois de plus notre réalité en entretenant l'illusion d'une situation homogène qui n'a jamais existé pour la grande majorité des femmes.

Mais attention, les penseurs qui ont perdu l'illusion d'un retour au «bon vieux temps» et qui se tournent vers l'avenir ne sont pas nécessairement plus éclairés en ce qui concerne la réalité des femmes. À tel point que, si on a le sens de l'Histoire (du point de vue des femmes, bien sûr), il vaut mieux avoir aussi le sens de l'humour, car à tout moment on risque de tomber sur une perle comme celle-ci, tirée de l'essai prospectif *Le Travail, quel avenir?* (18) :

*L'activité humaine devrait tendre à se spécialiser dans ce qui fait sa spécificité par rapport aux machines. Cette spécificité tient à la*

*créativité du cerveau humain liée à ses facultés d'abstraction et d'imagination, à sa capacité de prendre en charge l'incertitude, d'entrer en relation, en communication et en sympathie avec ses semblables, de comprendre et de combler leurs besoins, enfin de susciter leur confiance.*

Avez-vous déjà lu une description aussi *glamour* du travail que font déjà depuis un sapré bout de temps l'immense majorité des femmes, avec ou sans rémunération?

Fait intéressant, dans l'abondante littérature qu'inspire actuellement le sombre avenir de la société salariale, de nombreux auteurs prédisent des transformations et prescrivent des réorientations *pour l'ensemble de la société* sans jamais, semble-t-il, se rendre compte que tout cela n'est vraiment nouveau *que pour les hommes* et qu'ils devraient s'adresser spécifiquement à eux.

Par exemple, François Aubry estime à juste titre qu'il faut dès maintenant «orchestrer le passage à une société dans laquelle le rôle intégrateur du travail-emploi s'estompera». Aubry explique que (2) :

*[...] pour la majorité des individus, d'autres activités qui auraient pu remplacer le travail salarié comme mode de valorisation de soi, de créativité, de socialisation, de reconnaissance et d'autonomie en dehors de la sphère marchande et de la consommation, ont tardé à émerger.*

Fort juste... mais seulement en ce qui concerne les hommes, comme l'indique éloquemment l'analyse des budgets-temps de tous les pays du monde!

Il sera donc nécessaire, poursuit Aubry, de consacrer des énergies à activer la société civile, à créer et à protéger des espaces hors de la sphère marchande pour permettre une plus grande participation à la vie associative et civique, à des activités culturelles, artisanales et d'autoproduction.

Clairement, cette prescription concerne essentiellement les hommes... Alors pourquoi ne pas le reconnaître en autant de mots? Parce que ce serait admettre du même coup que depuis belle lurette les femmes «activent la société civile» et «créent des espaces hors de la sphère marchande»? Ou parce qu'on ne s'en est jamais aperçu, aveuglé qu'on est par la pensée unique dominante?

## **Pour en finir avec la pensée unique**

Il existe une alternative à la pensée unique en matière économique, une alternative largement inspirée par les théoriciennes féministes de diverses disciplines, et qui peut faire une énorme différence.

Les nouveaux modèles économiques qui, comme celui proposé par Duncan Ironmonger, intègrent la production non monétarisée, remettent fondamentalement en cause la vision

du «tout pour et par le marché». De plus, ils nous amènent à nous demander comment il se fait qu'on appelle capitalisme un système économique où, dans les faits, *la majeure partie des heures de travail est consacrée à du travail non capitaliste*. Ce genre de question nous oblige à constater que si l'économie existe comme un tout, ce tout, loin d'être monolithique, serait plutôt hybride et pluraliste, c'est-à-dire composé de plusieurs formes d'activités économiques de nature différente.

Revoir l'activité économique à la lumière d'une analyse postulant la coexistence de multiples logiques économiques dotées de leurs valeurs et finalités, et de leurs modes de production propres, remet en cause la prétendue hégémonie du capitalisme marchand. Cette hégémonie apparaît alors comme caractéristique non plus du capitalisme lui-même mais simplement d'une des représentations que l'on peut s'en faire, *une représentation contestable et contestée*.

Les discours économiques alternatifs comme ceux des féministes que nous avons cités dans cet essai, ainsi que les pratiques économiques alternatives, anciennes et nouvelles, deviennent alors des lieux et des outils de lutte qui ont le pouvoir de renverser une domination provisoire et instable.

Cette nouvelle perspective, beaucoup plus réaliste, nous permet de rompre avec la paralysie et le sentiment d'impuissance qu'on ne peut s'empêcher de ressentir quand on s'imagine aux prises avec un gigantesque système qui a déjà tout phagocyté sur son passage, et ce, à l'échelle de la planète.

Même si c'était là son seul bienfait — et c'est loin d'être le cas —, ce serait déjà énorme.

Dans la formation *L'économie sociale du point de vue des femmes*, pour amorcer une discussion sur les diverses logiques économiques (marchande, publique, domestique et communautaire), l'économiste Cécile Sabourin propose une grille comparative de leurs caractéristiques propres. Cette grille identifie leurs valeurs, finalités et objectifs, en théorie et dans les faits ainsi que leurs indicateurs de réussite, leurs facteurs de production, etc.

## GLOSSAIRES

**Accords de Bretton Woods** Accords jetant les bases d'un nouveau système monétaire international conclus lors d'une conférence tenue à Bretton Woods au New Hampshire (É.-U.) en juillet 1944, et réunissant 44 pays (dont l'URSS, qui ne les a pas signés). Ils se caractérisent par quatre points : des parités fixes entre les monnaies de différents pays; un système d'étalon de change basé sur l'or; le retour à la liberté des échanges et donc à la convertibilité des monnaies contre le dollar US; un mécanisme de crédits mutuels (droits de tirage, DT). La mise en application de ces règles relève du Fonds monétaire international (FMI), créé à cette occasion ainsi que de la Banque mondiale. Le système conçu après la guerre s'est progressivement disloqué à partir de 1968 avec la suppression du pool de l'or, puis avec celle de la convertibilité du dollar en or, en 1971, et enfin, avec la généralisation du flottement des monnaies. (1)

**Agents économiques** «Acteurs» ou groupe d'acteurs de la vie économique, comme par exemple les consommateurs, les producteurs, les ménages, les entreprises, le patronat, les administrations publiques, les syndicats, les travailleuses et travailleurs. (2)

**Balance des paiements** Document comptable qui enregistre toutes les opérations économiques (règlements, transactions économiques et financières) entre les résidents d'une nation et ceux des autres nations, au cours d'une période donnée, généralement une année. (2)

**Comptes nationaux** Comptabilité nationale. Représentation quantifiée de l'économie d'un pays; système d'évaluation régi par des normes conventionnelles et codifiées proposées comme référence internationale par l'ONU. (1)

**Cycles économiques** (conjunctures) Mouvement régulier, de fréquence périodique et d'amplitude fixe de l'activité économique telle que mesurée par un indicateur de production, le produit intérieur brut (PIB). Les différentes phases du cycle économique sont les suivantes :

- la phase d'expansion : accélération du rythme de progression (taux de croissance);
- la crise : point de revirement de la conjoncture;
- la récession : simple ralentissement du rythme de croissance du PIB;
- la dépression : phase descendante du cycle économique caractérisée par une diminution du PIB accompagnée d'une augmentation massive du chômage;
- la reprise : point de retournement conjoncturel marquant le passage de l'économie d'une phase de récession ou de dépression à une nouvelle phase d'expansion. (2)

**Déficit budgétaire** (public) Situation dans laquelle les recettes du budget de l'État sont inférieures aux dépenses. Le budget peut être voté en déséquilibre et le déficit peut être financé par des ressources monétaires (avances de la Banque centrale). (1) > **Dépenses publiques, dette publique**

**Dépenses publiques** Dépenses financées par l'État (fédéral et provincial) à même nos taxes et impôts. Elles comprennent également les dépenses des villes et les dépenses pour la sécurité

<sup>53</sup> Le chiffre entre parenthèses à la fin de chaque explication renvoie aux sources listées par ordre numérique à la fin du glossaire.

sociale ou sécurité du revenu. Le montant de ces dépenses, en pourcentage du PIB, est considéré comme l'indicateur fondamental du poids des administrations publiques dans l'économie. Les dépenses publiques peuvent être classées de la façon suivante :

- production de biens (routes, ponts, ports, arénas, écoles, hôpitaux, parcs) et de services collectifs (santé, services sociaux, éducation, traitement des eaux);
- transferts sociaux (pensions, prestations de chômage, sécurité du revenu, etc.);
- subventions diverses «à l'économie» (crédits d'impôts, abris fiscaux, subventions directes et prêts aux entreprises privées, etc.);
- service de la dette publique (coûts des intérêts sur le capital emprunté par les gouvernements pour éponger les déficits budgétaires).

**Dette publique** L'ensemble des emprunts effectués par l'État. À long terme on parle de dette consolidée, à court terme de dette flottante. La dette extérieure est constituée de l'ensemble des engagements pris envers d'autres États ou institutions financières étrangères. La dette viagère regroupe l'ensemble des pensions (vieillesse, anciens combattants, etc.) et des retraites des fonctionnaires. (1) > **Dette, déficit et chômage**

**Économie de l'offre** Cette expression se rapporte à la façon dont on estime qu'il faut s'y prendre pour stimuler ou relancer l'économie. Contrairement aux keynésiens qui préconisent l'accroissement de la demande (hausse du salaire minimum, soutien à l'emploi et au revenu, faibles taux d'intérêts, etc.), les néolibéraux privilégient celle de l'offre (production, entreprises, investissement) au moyen d'une diminution des contraintes qui pèsent sur «l'initiative privée» (déréglementation en tout genre) et d'un allègement des charges (salariales, sociales, et fiscales) pesant sur les entreprises. (1) > **Néolibéralisme**

**Économie de marché** Système économique dont la régulation est intégralement assurée par le marché (loi de l'offre et de la demande, mécanisme des prix). (2)

**État-providence vs État gendarme** Pour les partisans de l'État interventionniste ou régulateur, appelé aussi «État-providence», l'État doit jouer un rôle actif dans la recherche du progrès économique et social et doit se porter garant de l'intérêt général. L'intérêt général est différent de la somme des intérêts privés. Les fonctions de l'État sont les suivantes :

- produire des biens et services collectifs («externalités positives»);
- aider les plus défavorisés-es au moyen de transferts sociaux;
- suppléer les défaillances et les insuffisances du marché et en corriger les excès;
- assurer la régulation de l'activité économique (politique économique, planification. Ex. : contrôle de l'offre ou quotas en agriculture). (2)

Selon la conception libérale de l'État, celui-ci ne serait que le mandataire des différents intérêts individuels censés converger spontanément vers l'intérêt général. Sa fonction est de fournir les biens collectifs définis de façon limitative. Le rôle de l'État doit se réduire à celui d'un simple arbitre, d'un «gendarme» chargé de veiller au respect des règles de concurrence par les différents agents.

**Externalisation des coûts** Au sens large, concept qui se rapporte aux coûts liés à l'exploitation même des entreprises (routes, prix préférentiels pour l'hydroélectricité, formation de la main-

d'œuvre, transports en commun) ou aux nuisances que celle-ci entraîne (pollution, maladies et morts, épuisement des ressources naturelles), que les entreprises réussissent à transférer en partie ou en totalité à la collectivité (coûts sociaux). Rappelons que pour Adam Smith, un des pères du libéralisme, l'une des règles de la concurrence interdisait l'externalisation des coûts des entreprises. Les coûts internes sont tout simplement ceux qui sont effectivement à la charge de l'entreprise (ex. : salaires du personnel, rémunération des capitaux, achats des consommations intermédiaires, amortissements, etc.). (2) > **Libéralisme, néolibéralisme**

**Facteurs de production** Facteurs qui comprennent généralement le capital (argent, technologies, machinerie), le travail (main-d'œuvre), les matières premières, le fond de terre (capital foncier) en agriculture ou en foresterie et ce qu'on appelle parfois les facteurs résiduels comme le savoir (techniques, gestion, brevets, savoir-faire). > **Productivité du travail**

**Fiscalité progressive**, impôt sur le revenu L'impôt sur le revenu s'applique aux salaires et à toute autre catégorie de revenus : bénéfices industriels et commerciaux, revenus financiers, loyers, etc. Un impôt est progressif si le taux d'imposition augmente avec le revenu et si il favorise les foyers avec enfants. (1) > **Keynésianisme**

**Fordisme** 1. Méthode de production élaborée par Henry Ford à partir de la Première Guerre mondiale, prolongeant et dépassant le taylorisme. 2. Stratégie de développement de l'entreprise mise en valeur par Ford et associant une production de masse (automobiles) à une politique de salaires élevés. 3. Régime d'accumulation intensive centré sur la consommation de masse qui a prédominé dans les pays capitalistes développés pendant les Trente glorieuses. > **Taylorisme**

**G7 ou Groupe des 7** Sorte de directoire mondial (sic) constitué par les représentants des cinq ou sept pays les plus industrialisés, réunissant soit les ministres des finances, soit, dans le cadre de «sommets», leurs chefs d'État et de gouvernement, afin de définir des politiques économiques et monétaires concertées. Le G5 comprend les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon; le G7 comprend les mêmes pays membres plus l'Italie et le Canada. (1)

**Inflation** Déséquilibre économique qui se traduit par une hausse continue et cumulative du niveau général des prix. L'inflation évoque le spectre d'une spirale ascendante sans fin. Par exemple, et de façon schématique et simpliste, si les coûts de production augmentent, les prix des biens et services (index des prix à la consommation) augmenteront. En conséquence, les salariés-es exigeront des revenus plus élevés pour pallier à «l'augmentation du coût de la vie», ce qui entraîne une nouvelle hausse des coûts et une nouvelle augmentation des prix, etc. Cela dit, les économistes ne s'entendent pas sur la nature du déséquilibre. Selon les causes ou les «conditions permissives», on peut différencier trois types d'inflation et trois types d'explication :

- L'inflation monétaire. Pour les monétaristes, voire les néolibéraux, l'inflation trouve son origine dans l'émission excessive de monnaie (l'inflation monétaire), ce qui entraîne une demande trop importante par rapport à l'offre. Cette «rareté» des biens et services exerce une pression à la hausse sur les prix.
- L'inflation par la demande. Pour les keynésiens, le déséquilibre provient aussi de l'excès de la demande sur l'offre (l'inflation par la demande), mais s'explique par «l'inélasticité» de l'offre, c'est-à-dire son incapacité à répondre assez rapidement à l'accroissement de la demande (en raison, par exemple, d'un refus des entreprises d'investir dans une augmentation de la

production ou de l'offre de services par l'embauche de main-d'œuvre, ou à cause d'une non-disponibilité de main-d'œuvre bon marché ou qualifiée en période de Plein emploi).

- L'inflation par les coûts. Vision néolibérale attribuant l'inflation principalement à l'augmentation des coûts de production des entreprises et selon laquelle la chose à éviter pour prévenir une spirale inflationniste est l'augmentation des coûts liés aux salaires. Par ailleurs, on admet que l'inflation puisse aussi être due à l'augmentation des coûts des consommations intermédiaires (ex. : pétrole, hydroélectricité) ou des coûts financiers (ex. : taux d'intérêts). L'inflation est aussi associée à la volonté des entreprises de maintenir ou d'augmenter, coûte que coûte, leurs profits.  
(1)

Le monétarisme privilégie la lutte contre l'inflation par une politique de contrôle de la masse monétaire disponible. Pour ce faire, on limite le crédit par l'intermédiaire des taux d'intérêts accordés par les banques aux gouvernements, aux entreprises, aux investisseurs et aux consommateurs (la demande). Ces taux sont d'abord fixés par la banque centrale de chaque pays. En principe, celle-ci est imputable au gouvernement central et doit suivre la politique établie par le Parlement. L'idée, c'est que si l'argent est trop abondant, parce que pas cher, la demande augmente plus vite que la capacité de production (l'offre), causant une pénurie, de sorte que les prix grimpent continuellement. (1) > **Monétarisme, néolibéralisme « Dette, déficit et chômage »**

**Keynes, keynésianisme** L'analyse keynésienne s'oppose à la théorie néoclassique sur des points essentiels :

- le fonctionnement global d'une économie ne peut être déduit de «l'agrégation» (c'est-à-dire de la somme) des comportements individuels des acteurs ou agents, car il a sa logique propre;
- elle accorde une grande importance aux anticipations des agents; celles-ci ne sont pas entièrement rationnelles puisque le futur est incertain;
- elle intègre l'État, acteur essentiel, et préconise son intervention pour pallier les défaillances de l'économie de marché;
- elle refuse de considérer la monnaie comme un simple lubrifiant. La monnaie n'est pas neutre, elle influence non seulement le niveau des prix mais également celui de la production. Outre ses analyses novatrices sur la monnaie, elle porte principalement sur la théorie de l'emploi.

Pour Keynes, le niveau de l'emploi dépend de la demande effective, qui correspond au volume de production décidé par les entrepreneurs en fonction de leurs prévisions en matière de ventes et de rentabilité des investissements. Or, contrairement aux thèses classiques qui affirment les capacités «autorégulatrices» de l'économie de marché capitaliste, Keynes démontre que rien ne garantit que le volume de production corresponde au plein-emploi. Il appartient donc à l'État de relancer la demande en agissant sur la consommation et(ou) l'investissement. L'augmentation des dépenses étatiques (distribution des revenus, offre de débouchés aux entreprises, grands travaux d'infrastructure) aura un effet amplifié (multiplicateur) et l'activité économique relancée agira favorablement sur l'emploi (embauches directes et indirectes). Cette politique implique le maintien d'un déficit budgétaire par l'État, qui sera réduit à terme par l'augmentation des recettes fiscales générée par la croissance retrouvée. Par ailleurs, une politique monétaire conséquente (injection de liquidités, baisse des taux d'intérêts) stimule la décision d'investir. Ainsi, pour Keynes, l'intervention de l'État constitue le remède obligé pour restaurer l'efficacité du capitalisme. Mais Keynes estime, comme les penseurs libéraux, que le capitalisme est le meilleur système, à condition qu'il soit «intelligemment dirigé». La pensée de Keynes a donné lieu à des

interprétations fort diverses, d'une complexité théorique qui dépasse largement nos visées et nos besoins. Il est néanmoins utile pour nous de savoir que les politiques dites keynésiennes désignent d'abord les politiques anti-crise de relance par la demande. Plus largement, elles englobent les politiques sociales et les politiques de Plein emploi élaborées après la Deuxième Guerre mondiale à partir des deux rapports Beveridge (1942 et 1944), qui constituent leur fondement doctrinal. (2)  
> **Plein emploi, libéralisme néoclassique**

**Libéralisme orthodoxe ou classique (théorie, école)** Le libéralisme économique doit d'abord être distingué du libéralisme politique, car ces deux types de libéralisme ne coïncident pas nécessairement, ni sur le plan des principes, ni dans la réalité. Le libéralisme politique est fondé sur la notion de droits naturels de la personne, dont découlent des droits politiques et juridiques. Le libéralisme économique est fondé sur la notion de droits économiques : droit de disposer librement de sa force de travail (par opposition à l'esclavage ou au servage) et des produits de son travail (salaire et autres gains, légitimité de la propriété privée), liberté d'échanger, de contracter, d'entreprendre, etc., ce qui justifie l'économie de marché, mais n'exclut à priori ni l'intervention de l'État ni d'autres formes d'organisation économique (associations sans but lucratif, coopératives, etc.). (1) Doctrine économique qui prône la libre concurrence et qui affirme que la recherche sans entrave de l'intérêt individuel va dans le sens de l'intérêt général.

- Il existerait un ordre économique «naturel», d'origine divine, réalisé par des mécanismes d'ajustement qui ne peuvent jouer que dans la liberté des initiatives individuelles («main invisible»).
- L'intervention de l'État doit alors demeurer l'exception. Cantonné dans un rôle de «gendarme», le pouvoir doit veiller au respect par les «agents» des règles de la concurrence (ex. : lutte contre les ententes entre firmes pour fixer les prix ou contre les syndicats). Les recommandations premières des libéraux se résument par cette célèbre expression : «Laissez faire (les hommes) et laissez passer (les marchandises)» (Vincent de Gournay, 1712-1759). (2)

**Libéralisme néoclassique (théorie, école)** Courant de pensée libérale dont les origines remontent aux années 1870. Un modèle dit «d'équilibre général» est au cœur de cette théorie : sur l'ensemble des marchés (monétaire, du travail ou des biens et services), il existe toujours un prix — à trouver par le jeu de l'offre et la demande — qui correspond à une égalité entre l'offre et la demande. Pour cette raison et de cette façon, l'équilibre général de l'économie est réalisé, non pas une fois pour toutes, mais suivant la fluctuation du jeu de l'offre et de la demande. Donc, parce que le jeu économique tend vers l'équilibre : pas de chômage ni de surproduction. Les néoclassiques conçoivent la société comme un ensemble d'individus libres et égaux. Tous ces «agents» se rencontrent sur le marché et sont réputés rationnels dans leur lutte contre la rareté des ressources et pour maximiser leur profit. La question de la répartition des revenus entre les individus n'est pas posée en tant que tel. Par contre, selon la théorie des prix, le salaire, qui est le prix des services rendus par le travailleur, est déterminé sur le marché du travail en fonction de l'offre et de la demande. (1) Malgré la grande diversité des courants internes, la plupart des penseurs néoclassiques sont en accord avec les principaux points suivants :

- principe d'hédonisme et de rationalité des agents;
- raisonnement en termes de marché et adhésion au libéralisme économique : «laisser faire et laisser passer» et à la conception de l'État gendarme;
- rejet de l'idée marxiste de «lutte des classes»;



- utilisation de formalisations mathématiques justifiant en partie l'appellation de «science économique»; du raisonnement à la marge;
- adhésion explicite ou implicite à la loi des débouchés (voir Loi de Say). (2)

**Loi de Say (Jean-Baptiste)** Auteur français (1767-1832) de l'école libérale classique dont on a surtout retenu la loi des débouchés selon laquelle un produit trouvera toujours un acheteur, l'offre créant sa propre demande (ne serait-ce qu'en baissant suffisamment son prix); de plus, il affirmait que les produits s'échangent en fait non pas contre de l'argent, mais contre d'autres produits. Dans cette perspective, la monnaie n'est qu'un «voile» qui recouvre un troc. Cette hypothèse est à la base de la théorie selon laquelle la monnaie est neutre.

**Lois économiques naturelles** Selon les libéraux, ensemble de règles immuables auxquelles les individus sont tenus d'obéir parce qu'imposées par la nature. L'expression «la loi économique» a été introduite par les pères fondateurs de l'économie politique (physiocrates puis classiques) en référence aux «lois physiques», pour que leur discipline soit reconnue comme science à part entière au même titre que les sciences de la Nature.

«**Main invisible**» Expression imagée introduite par Adam Smith pour rendre compte de la supposée convergence des intérêts individuels et de l'intérêt général. Selon cette conception, les individus, tout en poursuivant leur intérêt personnel (hédonisme), sont conduits, comme par une main invisible et malgré eux, à œuvrer pour le plus grand bien de tous. Dès lors, toute interférence de l'État dans le libre jeu de la concurrence serait nuisible à l'ensemble de la société. (2) Cette vision positive, voire positiviste et non conflictuelle du monde imprègne la pensée de toutes les écoles d'inspiration libérale et exclut, bien sûr, toutes les notions d'exploitation, d'oppression et d'aliénation comprises dans les analyses marxistes (lutte des classes) ou féministes radicales de l'appropriation du travail des femmes par les hommes au sein de la famille patriarcale.

### > **Libéralisme classique et néoclassique, néolibéralisme**

**Mercantilisme** Courant de pensée économique dominant à l'époque de la colonisation des Amériques par les monarchies européennes (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), qui justifie le pillage de l'or et la traite des fourrures. Ainsi, le prince, dont la puissance repose sur l'or, doit s'appuyer sur la classe des marchands — plutôt que sur la seule puissance militaire et la richesse des nobles — et favoriser l'essor industriel et commercial de la nation (renforcement du concept de l'État-nation) afin qu'un excédent commercial permette l'entrée des métaux précieux, considérés comme la richesse suprême. Les recommandations des physiocrates tournaient autour des thèmes suivants :

- concessions de monopoles à des compagnies dans le but d'exploiter des territoires en voie de colonisation;
- aide à l'industrialisation (colbertisme) et à l'exportation;
- protectionnisme pour dégager un excédent commercial (exportations moins importations) en protégeant les manufactures nationales naissantes. (1,2)

**Monétarisme** Courant théorique des années 1960-1970 lié à la «théorie quantitative de la monnaie» et issu de la fameuse École de Chicago, dont Milton Friedman a été le chef de file. Contrairement aux libéraux classiques et aux premiers néoclassiques, qui n'avaient toute influence de la monnaie et de la politique monétaire sur l'économie réelle, les néolibéraux considèrent que les variations de la masse monétaire exercent une influence réelle et expliquent les fluctuations

économiques à court terme. Ils préconisent une politique monétaire consistant à faire croître la masse monétaire au même rythme que le produit intérieur brut réel (PIB). (2)

**Néolibéralisme, (théorie, école)** Se réclamant de la descendance libérale classique et néoclassique, cette école s'est affirmée depuis la fin des années 1970 et domine actuellement les discours et les politiques économiques. Les néolibéraux font une critique radicale du keynésianisme et surtout de l'intervention de l'État. La politique économique néolibérale se traduit par des privatisations, la remise en cause de la protection sociale et la «flexibilité» accrue de l'emploi, c'est-à-dire moins de droits et de protections pour les travailleurs et les travailleuses ainsi qu'une réduction des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques. Elle préconise le monétarisme et la pratique d'une politique économique «de l'offre» (supply side economies).  
> **Économie de l'offre, monétarisme, inflation**

**New Deal** Terme signifiant «nouvelle donne» ou «redistribution des cartes». L'expression fut employée par le président américain Franklin Delano Roosevelt en 1932 lors de la campagne contre le président républicain sortant. Ensemble des mesures de politique économique et sociale adoptées à partir de 1933 pour enrayer les effets de la grande crise de 1929. (1)

**Physiocratie, physiocrates** Littéralement : «gouvernement de la nature»; la physiocratie est une doctrine économique qui succéda en France au mercantilisme. Cette école fondée sur l'idée d'un «ordre naturel» introduisit dans la pensée économique le concept de «loi naturelle», soi-disant d'origine divine. Le libéralisme prôné par ses tenants s'oppose à l'interventionnisme mercantiliste et consiste à se conformer à «l'Ordre Divin», véritable gouvernement de la Nature. (2)

**Plan Marshall** Aide proposée par les États-Unis (en la personne du secrétaire d'État G. C. Marshall) en 1947 pour aider à la reconstruction des pays d'Europe dévastés par la guerre, dont l'Allemagne de l'Ouest. Mise en œuvre par un organisme créé à cet effet, l'OECE (qui deviendra plus tard l'OCDE), entre 1948 et 1951, cette aide s'est élevée à 12 milliards de dollars et a favorisé principalement la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne. L'URSS, un des quatre alliés, qui occupait Berlin-Est et qui étendra son emprise politique à la totalité de l'Allemagne de l'Est et des autres pays «de l'Est » dans les années 1950 et 1960, avait quant à elle rejeté la proposition de Marshall. (1)

**Plein emploi** Situation caractérisée par la pleine utilisation des facteurs de production : le capital et le travail (ensemble de la population active disponible).

Dans l'optique keynésienne, le Plein emploi est une situation exceptionnelle. À l'inverse, dans l'analyse néoclassique, il est considéré comme l'état normal de l'économie. Le concept de plein emploi du facteur travail n'implique pas l'absence de tout chômage involontaire. En effet, la mobilité et l'information des travailleurs étant imparfaites, il subsiste toujours, même en haute conjoncture, un pourcentage de personnes «en transit» entre deux emplois (chômage frictionnel). (1)

**Population active** Ensemble des individus exerçant ou déclarant chercher à exercer une activité rémunérée. Les personnes en congé de maladie, les aides familiaux, les stagiaires rémunérés en entreprise et les chômeurs sont comptés parmi la population active. Par contre, les femmes au foyer et les retraités sont exclus de celle-ci. (1)

**Productivité du travail** Le plus souvent, la productivité est ramenée à un seul des facteurs de production. L'indicateur le plus couramment utilisé est celui de productivité du travail : il se définit par le rapport entre un volume Y de production et la quantité de travail employée (en nombre d'heures ou en nombre de personnes). (1) >**Facteurs de production**

**Produit intérieur brut (PIB)** Valeur marchande de tous les biens et de tous les services finaux produits par l'ensemble des agents productifs (entreprises, gouvernements ou administrations publiques, travailleurs et travailleuses autonomes, etc.) canadiens ou étrangers installés au Canada au cours d'une période donnée, habituellement une année.

**Produit national brut (PNB)** Valeur marchande de tous les biens et de tous les services finaux produits par l'ensemble des agents productifs canadiens installés au Canada et à l'étranger au cours d'une période donnée, habituellement une année.

**Taylor, taylorisme** Ingénieur américain (1856-1915). Frederick Taylor proposa d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre par la recherche de la méthode de travail la plus efficace, fondée sur la séparation des tâches de conception et d'exécution : c'est l'organisation scientifique du travail. L'utilisation de la chaîne de production par Henry Ford dans les années 1910 complète le taylorisme et parachève la division technique et sociale du travail qui triomphe dans le monde développé après la Seconde Guerre mondiale. > **Fordisme, productivité, productivité du travail**

Sources :

1. Echaudemaison, C.-D. (dir.). Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Paris, Nathan, 1993, 447 pages.
2. Bourdanove, Christian et Fernando Martos. Lexique de théorie économique, Paris, Ellipses, 1992, 110 pages.

## ANNEXE

### DETTE, DÉFICIT ET CHÔMAGE : QUAND LES REMÈDES AGGRAVENT LA MALADIE<sup>54</sup>

Depuis que le chômage s'est mis à augmenter, lentement mais inexorablement, dans la plupart des pays du Groupe des sept (G7), les gouvernements de ces pays ont adopté l'explication néolibérale selon laquelle les déficits et les dettes des administrations publiques sont *les causes* du chômage. Pour l'économiste Francisco Vergara, cette explication relève davantage de la pensée magique que d'une analyse des faits et de la réalité (28). Qu'à cela ne tienne, les remèdes néolibéraux ont néanmoins été appliqués, sans grand succès d'ailleurs :

*Pendant quinze ans, des mesures sévères de flexibilisation ont été adoptées dans l'Union européenne. Les autorisations administratives de licenciement ont été assouplies ou supprimées, les formes d'emploi précaire se sont partout développées, la part des salaires dans le revenu national est tombée de presque 10 points de pourcentage. Pourtant, aucune tendance au retour du plein emploi n'a semblé se manifester.*

En plus de constater l'échec des «remèdes» néolibéraux en Europe, Vergara conteste le raisonnement qui sous-tend le diagnostic, et que les faits n'attestent tout simplement pas. Il évoque de nombreux exemples qui, de 1950 à 1994, contredisent «*cette hypothèse simpliste*» selon laquelle l'endettement des gouvernements cause un ralentissement de l'économie et une hausse du chômage. Il cite entre autres l'exemple du Canada, qui a connu pendant de longues périodes des dettes publiques dépassant 100 % du produit intérieur brut (PIB), «*tout en bénéficiant de taux de croissance absolument enviables*». Les liens de cause à effet entre d'une part une dette publique élevée et d'autre part un taux de croissance défaillant et une hausse de chômage ne se vérifient pas.

<sup>54</sup> Ce texte est extrait de la première version de mon essai, qui comprenait un chapitre intitulé *La mise en cause de «l'État-providence»* décrivant l'actuelle crise du modèle fordiste et de la société salariale ainsi que les attaques néolibérales (réussies!) contre «l'État-providence».

Qui plus est, Vergara qualifie de «*rumeurs sans fondements*» la majeure partie de ce qui est dit et rapporté dans les médias sur la dette publique des pays développés. Ces rumeurs tendent selon lui à «*effrayer les populations*» .

Les études du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA)<sup>55</sup> viennent appuyer ce point de vue. Contrairement à ce que prétendent les économistes néolibéraux, ce ne sont ni les dettes, ni les déficits budgétaires fédéraux qui créent les taux de chômage<sup>56</sup> élevés (ils semblent collés au-dessus de 10 %) que connaît le Canada depuis le début des années 1990. C'est plutôt le contraire qui se produit : en privant l'État d'importants revenus fiscaux et en l'obligeant à verser d'importantes prestations aux sans-emploi, le chômage contribue à aggraver les déficits.

- Une étude du CCPA estime que le chômage, en 1992 et en 1993, a privé les gouvernements canadiens de 78 milliards de dollars en revenus d'impôt et les a obligés à injecter une somme supplémentaire de 19 milliards pour l'aide sociale. Le total de ces deux montants atteint près de 100 milliards de dollars, soit 20 % de la dette fédérale.
- Selon l'OCDE, les revenus du gouvernement fédéral canadien pourraient augmenter de 70 milliards par année si le taux de chômage canadien était réduit à 7 %. S'il était réduit et maintenu à 5 %, la dette pourrait être liquidée au tournant du siècle (7).

## **Démystifier les causes de la dette et des déficits**

La dette et les déficits ne peuvent être ignorés. D'autant plus que les énormes frais de service de la dette drainent des coffres du gouvernement des milliards de dollars qui pourraient être utilisés de façon beaucoup plus constructive.

L'explication qu'on entend le plus souvent dans les médias ainsi que dans la bouche des politiciens en ce qui a trait à cette situation est que les gouvernements canadiens ont dépensé excessivement sur les programmes sociaux et les services publics, tant en chiffres absolus que comparativement aux autres gouvernements.

Or, le CCPA cite une étude de Statistique Canada qui montre que les dépenses gouvernementales, «loin d'être la cause principale de la dette accumulée du Canada depuis le milieu des années 1970, ne sont responsables que de 6 % de cette dette» (7).

<sup>55</sup> Le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) est un organisme indépendant à but non lucratif. Il est un des rares instituts de recherche qui examine les politiques gouvernementales du Canada d'un point de vue progressiste.

<sup>56</sup> Si on tient compte des travailleuses et travailleurs à temps partiel qui voudraient un emploi à temps plein et du nombre de gens qui décrochent de la population active, on estime que le taux réel de chômage national est de près de 16 %.

En effet, les études comparatives de l'OCDE révèlent que loin d'être généreux outre mesure, nos programmes sociaux sont inférieurs à ceux des autres pays développés (sauf les É.-U.). Si, contrairement à ce que l'on nous répète inlassablement, nos gouvernements n'ont pas dépensé excessivement pour les programmes et services publics, comment expliquer les déficits annuels chroniques et l'accumulation d'une dette massive? En 1995, l'agence de cotation Dominion Bond publiait une étude qui imputait aux taux d'intérêts composés la plus grande part de la dette fédérale accumulée depuis 1984, soit 93 %. Prenons l'exemple des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral pour une seule année budgétaire, 1994-1995.

123,9 milliards de \$ de revenus

-119.1 milliards de \$ en dépenses

4,8 milliards de \$ en excédent de fonctionnement

En fait, le gouvernement a essuyé, cette même année, un déficit de 39,7 milliards de dollars parce ce qu'il a dû payer près de 45 milliards en intérêts aux banques détentrices d'obligations et aux prêteurs étrangers.

À quand remonte cette spirale ascendante de paiements d'intérêts et son impact désastreux sur les finances publiques? Quelle en est la cause? Qui détermine de qui le gouvernement emprunte, qui détient sa dette, et comment sont fixés les taux d'intérêts sur sa dette? Compte tenu de l'importance qu'accordent les dirigeants politiques, tant provinciaux que fédéraux, à la «crise» des finances publiques et surtout compte tenu de toutes les coupures qu'ils s'autorisent à faire en son nom, il est particulièrement vexant de voir combien ces questions sont complètement évacuées du débat.

Dans *Les dix mythes sur le déficit : la vérité sur Vendettement public et les compressions injustifiables*, les auteurs<sup>57</sup> pointent du doigt la Banque du Canada et sa peur «obsessionnelle» de l'inflation. Au début des années 1980, sous la présidence de John Crow et avec l'appui du gouvernement conservateur de Brian Mulroney<sup>58</sup>, la Banque a décidé d'augmenter et de maintenir, les taux d'intérêt réels à un niveau beaucoup plus élevé que d'autres pays, particulièrement les États-Unis (voir le tableau ci-contre). De fait, le gouvernement donnait carte blanche à la Banque pour déterminer la politique

<sup>57</sup> Duncan Cameron est professeur de science économique à l'Université d'Ottawa et rédacteur en chef de la revue *Canadian Forum*. Il a été analyste financier pour le ministère fédéral des Finances. Ed Finn a été chroniqueur aux affaires syndicales du journal *Toronto Star* pendant 14 ans et il a siégé au conseil d'administration de la Banque du Canada pendant trois ans. M. Cameron est président du CCPA et M. Finn est agent de recherche au sein de ce même organisme.

<sup>58</sup> Rappelons que même si la Banque du Canada est une institution fédérale qui doit rendre des comptes au gouvernement fédéral, elle subit énormément de pressions de la part de sa «communauté financière», notamment les banques à charte canadiennes et étrangères et les banques centrales étrangères. Rappelons également que le transfert de la dette fédérale entre les mains des banques privées s'avère extrêmement profitable pour ces dernières.

monétaire du pays. Selon le CCPA, par sa politique monétaire, la Banque du Canada a en fait choisi de maintenir le taux de chômage autour de 10 %<sup>59</sup>.

*Ayant décidé que le plein emploi causerait des effets inflationnistes et réduirait ainsi la valeur de la richesse des détenteurs d'obligations.[•••] Elle prétend maintenant que le taux de chômage actuel est le «le taux naturel de chômage» pour le Canada, et ne tolérera pas de création d'emplois qui entraînerait une baisse de ce taux.CI)*

## **Comment évaluer l'endettement national?**

Comment doit-on juger le niveau d'endettement de nos gouvernements? Considérons très brièvement trois importants critères pour déterminer à quelles conditions l'endettement étatique est justifiable : 1) la taille de la dette et la capacité de rembourser, 2) à quoi l'État consacre les sommes empruntées et 3) à qui il emprunte et surtout à quel prix.

### **1) La taille relative de la dette et la capacité de rembourser**

La Banque mondiale a évalué les ressources publiques du Canada à 960 000 \$ pour chaque homme, femme et enfant au pays. Ce chiffre permet de mettre en perspective la dette publique, qui s'élève à environ 24 000 \$ par personne. Rappelons également que l'endettement ne peut adéquatement se calculer sans tenir compte de l'actif et que selon les comptes nationaux, chaque dollar que représente la dette du gouvernement est compensé par 95 cents d'actifs gouvernementaux, comme la valeur des édifices publics, les sociétés de la Couronne, les propriétés foncières et les autres ressources.

De plus, on ne peut pas raisonnablement appliquer à l'État les mêmes critères que pour les ménages ou même les entreprises. En effet, la solvabilité ou la capacité de payer du gouvernement fédéral dépasse largement celle de tout autre emprunteur en raison du fait qu'il a accès à des revenus fiscaux et qu'il a le pouvoir d'imposer des taxes. De plus, il peut emprunter directement de la Banque du Canada presque sans intérêt et contrôler ainsi les frais de remboursement de sa dette.

Les adversaires néolibéraux de l'État régulateur reconnaissent rarement les excès du secteur privé. Celui-ci serait toujours rationnel et efficace. Pourtant au Canada, l'endettement cumulatif des ménages et des compagnies atteint le faramineux montant de 1 600 milliards de dollars, soit plus du double de la dette de tous les paliers de gouvernements. Si on cherche un lien entre le ralentissement de l'économie et l'endettement, ne faudrait-il pas aussi prendre en compte l'endettement du secteur privé?

<sup>59</sup> On peut, par divers calculs mathématiques, prédire l'ampleur de l'effet négatif qu'auront les taux d'intérêt élevés sur l'emploi.

## 2) Le but du prêt

Il est surtout important de prendre en compte à quelles fins le gouvernement emprunte. Cela suppose des jugements de valeur, fondés sur un consensus social, ce qu'on a appelé au Québec un projet de société. Il faudrait décider démocratiquement quelles dépenses sont considérées des investissements légitimes, profitables pour tous à long terme. Par exemple, des emprunts effectués pour l'éducation et la santé ou pour un réseau universel de garderies ne sont-ils pas d'excellents investissements qu'on amortit sur plusieurs années? Selon le CCPA, :*«même lorsqu'un gouvernement est forcé d'emprunter et de s'endetter afin de maintenir les services essentiels, cela doit être considéré comme un investissement aussi raisonnable que celui d'une entreprise qui doit emprunter afin de moderniser ses installations et équipements»*.

Le Fonds monétaire international (FMI) (voir Accords de Bretton Woods) avançait récemment une nouvelle analyse du niveau actuel de la dette publique des pays industrialisés. Il affirmait que ce niveau serait en réalité assez modeste par rapport à ceux enregistrés dans le passé, notamment au cours des années 40 et 50. À cette différence près qu'à cette époque, les pays — anciens alliés de la Deuxième Guerre — s'endettaient pour financer de «grands projets nationaux» dans un contexte d'après-guerre. Vergara souligne que pour le FMI, «ce qui, de nos jours, serait inquiétant, ne tiendrait donc pas au niveau de la dette (somme toute relativement faible) mais au fait qu'elle semble augmenter indépendamment d'un tel contexte exceptionnel» (28).

Doit-on en conclure que soutenir la capacité financière de l'État de jouer son rôle régulateur et de redistribuer la richesse du pays ne constitue pas une cause assez grande pour justifier que l'on tolère un niveau de dette somme toute «assez modeste» plutôt que de sabrer dans les services, qui, nous l'avons vu, ne sont même pas la principale cause des déficits?

## 3) Le prix de l'emprunt

Lorsque la Banque du Canada fait l'acquisition d'obligations fédérales, la plus grande partie des intérêts payés retournent au seul actionnaire de la banque centrale, le gouvernement fédéral. Cependant, lorsque ce sont les banques privées qui détiennent des obligations, elles seules profitent des intérêts. Entre décembre 1989 et août 1994, la part d'obligations gouvernementales détenue par les banques privées est passée de 3,5 milliards de dollars à 35,6 milliards. Un coup d'œil au tableau montrant les taux d'intérêts en vigueur, surtout en 1994, permet de comprendre pourquoi ce transfert massif de la dette canadienne entre les mains des banques a pu représenter près des trois quarts de leurs profits cette année-là<sup>60</sup>!

Ce petit subside, aux frais des contribuables, venait soulager les problèmes que connaissait le secteur bancaire depuis les années 1980. En même temps, la Banque du

<sup>60</sup> William Krehm, *The Bank of Canada: A Power Unto Itself*, cité dans Cameron et Finn.



Canada réduisait de 38 % son stock d'obligations gouvernementales, toujours au nom de la lutte contre l'inflation. Selon le CCPA, «la banque centrale a décidé que toutes les dépenses gouvernementales non financées par les impôts étaient inflationnistes et par conséquent, elle n'accorde plus de crédit au gouvernement par le biais d'obligations et de bons du Trésor».

## Érosion de la souveraineté nationale ou désinformation?

Dans le contexte actuel, pouvons-nous encore croire que nos élus ont toujours les coudées franches pour diriger l'État et lui permettre d'exercer son rôle de manière impartiale et dans l'intérêt de tous? Selon Duncan et Finn, le gouvernement canadien possède tous les instruments législatifs et juridiques pour déterminer la politique monétaire et contrôler les banques canadiennes qui dépendent de lui pour obtenir leur charte. La question en est une de volonté politique. D'autant plus, soutiennent-ils, qu'il est faux de croire que le Canada ne peut plus résister aux pressions des agences de cotation et des créanciers étrangers du fait qu'une grande partie de la dette est détenue par des étrangers. En effet, même si depuis quelques années une moyenne d'environ 26 % de la dette fédérale est détenue à l'extérieur du pays, seulement une très faible proportion est en devises étrangères.

## Discours et pensée uniques

Il est évident que de toutes les questions économiques de l'heure, les questions financières sont parmi celles qui sont le plus mystifiées. On ne discute plus de faits objectifs, de décisions politiques. Toute velléité de débat fondé sur une pleine connaissance des faits a cédé la place à un discours purement idéologique et tristement démagogique.

En février 1996, au World Economic Forum en Suisse, le président de la Bundesbank déclarait à un parterre de 2 000 personnes dont 350 premiers ministres et ministres des finances : «Vous, les dirigeants politiques, vous devez savoir que vous êtes désormais sous le contrôle des marchés financiers» (19). Le message est on ne peut plus clair. Les gouvernements ont cédé, un après l'autre, le contrôle des mouvements de capitaux qui entrent et surtout qui sortent de leur pays, et ils ne peuvent dorénavant plus échapper aux diktats des marchés financiers mondialisés.

*Et c'est pour cela qu'au Québec comme en France, lorsque le gouvernement prend une décision, la seule chose qui intéresse les gens [...] c'est de savoir comment vont réagir les marchés financiers. Et chaque fois, le lendemain, si les marchés financiers ont bien réagi, tout le monde est content. On dit alors : c'est une bonne décision. Si au contraire les marchés financiers ont mal réagi, tout le monde est préoccupé et fait pression sur le gouvernement pour qu'il se remette sur le bon chemin, Résultat : les marchés financiers déterminent le présent et l'avenir des pays, de nos sociétés . (19).*

Il faudrait peut-être nuancer; ces «gens» qui sont intéressés et ce «tout le monde» qui est content n'incluent pas nécessairement les citoyennes et citoyens qui croient encore avoir

élu des gouvernements fédéraux et provinciaux souverains. Mais il faut bien reconnaître l'impact des discours néolibéraux répétés inlassablement ces dernières années par les médias d'information. Surtout en Amérique du Nord, trop de citoyennes et de citoyens semblent «accepter» que leurs gouvernements n'ont pas d'autre choix que de se soumettre aux volontés du marché financier.

D'où la nécessité de conserver et d'aiguiser notre sens critique à la fois quant au caractère soi-disant inéluctable de ces fameuses «lois du marché», bien sûr, mais aussi quant à la nature de ce «consentement» collectif.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), Denyse Côté, Éric Gagnon, Claude Gilbert, Nancy Guberman, Francine Saillant, Nicole Thivierge et Marielle Tremblay. *Qui donnera les soins? Les incidences du virage ambulatoire et des mesures d'économie sociale sur les femmes du Québec*, Ottawa, Condition féminine Canada, 1998.
2. Aubry, François. *Le plein emploi, mythe ou réalité?*, communication préparée pour le colloque Social-démocratie et mondialisation, tenu par le Parti québécois à Québec les 27 et 28 septembre 1997.
3. Canadian Women's Educational Press. *Women Unity: an Anthology of the Canadian Women's Movement*, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1972.
4. Beaud, Michel et Gilles Dostaler. *La pensée économique depuis Keynes : Historique et dictionnaire des principaux auteurs*, Paris, Seuil, 1993.
5. Beaud, Michel. *Histoire du capitalisme*, Paris, Seuil, 1981.
6. Beausoleil, Gilles, Jacynthe Bherer, Francine Lepage, Isabel Figueroa, Monique Des Rivières et Diane Sicotte. *La condition économique des femmes au Québec - Volume 1 : L'exposé de la question*, Québec, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1978.
7. Cameron, Duncan et Ed Finn. *Les dix mythes sur le déficit : la vérité sur l'endettement public et les compressions injustifiables*, Ottawa, Centre Canadien de politiques alternatives, 1997.
8. Carnoy, Martin, Manuel Castells et Chris Brenner. «Les marchés de l'emploi et les pratiques en matière d'emploi à l'ère de la flexibilité : étude de cas de la Silicon Valley», dans *Revue internationale du travail*, vol. 136, n° 1, p. 30.
9. Devereaux, Mary Sue. *Time Use of Canadians. Canadian Social Trends*, Autumn (Cat. No. 11-008E), Ottawa, Statistics Canada, 1993.
10. Dostaler, Gilles. «Du libéralisme au néolibéralisme», dans *L'État aux orties? : mondialisation de l'économie et rôle de l'État*, dir. Sylvie Paquerot, Montréal, Écosociété, 1996.
11. Friedan, Betty. *La femme mystifiée*, Genève, Gonthier, 1964.
12. Gilman, Charlotte Perkins. *Women and Economies*, New York, Harper & Row, 1966.
13. Gréer, Germaine. *La femme eunuque*, Montréal, Éditions du jour, 1971.

14. Heilbrun, Carolyn G. *Writing a Woman's Life*, New York, W. W. Norton & Company, 1988.
15. Korten, David C. *When Corporations Rule the World*, West Hartford, Kumarian Press, 1995.
16. Lees, Carol. *It's About Time: Unpaid Work and the 1996 Census*, Saskatoon Canadian Alliance for Home Managers, 1996.
17. Perkins Gilman, Charlotte. *Women and Economies*, New York, Harper & Row, 1966.
18. Perret, Bernard. «L'Avenir du travail : des tendances contradictoires», dans Boisard P., Cohen D., Elbaum M. et al., *Le Travail, quel avenir?*, Paris, Gallimard, 1997.
19. Petrella, Riccardo. «Urgence : re-cr  er la citoyennet  . Au-del   de l'  conomie de march   capitaliste mondialis  e, lib  ralis  e, d  r  glement  e, privatis  e et comp  titive», dans *L'  tat aux orties? : mondialisation de l'  conomie et r  le de l'  tat*, dir. Sylvie Paquerot, Montr  al,   cosoci  t  , 1996, pp. 17-38.
20. Polanyi, Karl. *La Grande transformation, aux origines politiques et   conomiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
21. Rose-Liz  e, Ruth. *Portrait des femmes collaboratrices du Qu  bec*, Saint-Lambert, Association des femmes collaboratrices du Qu  bec, 1984.
22. Secr  tariat    la condition f  minine du Qu  bec, minist  re des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communaut  s culturelles. *Strat  gies du Qu  bec pour les femmes : bilan, constats, perspectives : 1985-2000*, Qu  bec, Gouvernement du Qu  bec, 1995.
23. Statistique Canada. *Le Quotidien*, 17 mars 1988, 1998.
24. Th   tre des cuisines. *M  man travaille pas, a trop d'ouvrage*, Montr  al, Les   ditions du remue-m  nage.
25. Tremblay, Diane-Gabrielle et Vincent Van Schendel. *  conomie du Qu  bec et de ses r  gions*, Montr  al,   ditions Saint-Martin, 1995,
26. Ul Haq, Mahbub (dir.). *Rapport sur le d  veloppement humain 1995*, New York, Programme des Nations Unies pour le d  veloppement (ONU), 1995.
27. Vandelac, Louise. *Du travail et de l'amour : les dessous de la production domestique*, dir. Louise Vandelac avec la participation de Diane Belisle, Anne Gauthier, Yolande Pinard, Montr  al,   ditions Saint-Martin, 1988.

28. Vergara, Francisco. «Dettes et déficits, de quoi parle-t-on?» dans *L'état du monde : annuaire économique et géopolitique mondial*, Édition 1997, Montréal, Boréal, 1996.
29. Waring, Marilyn. *Three Masquerades: Essays on Equality, Work and Human Rights*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.